BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1715/06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(553)

Engravers
1563.
£18.

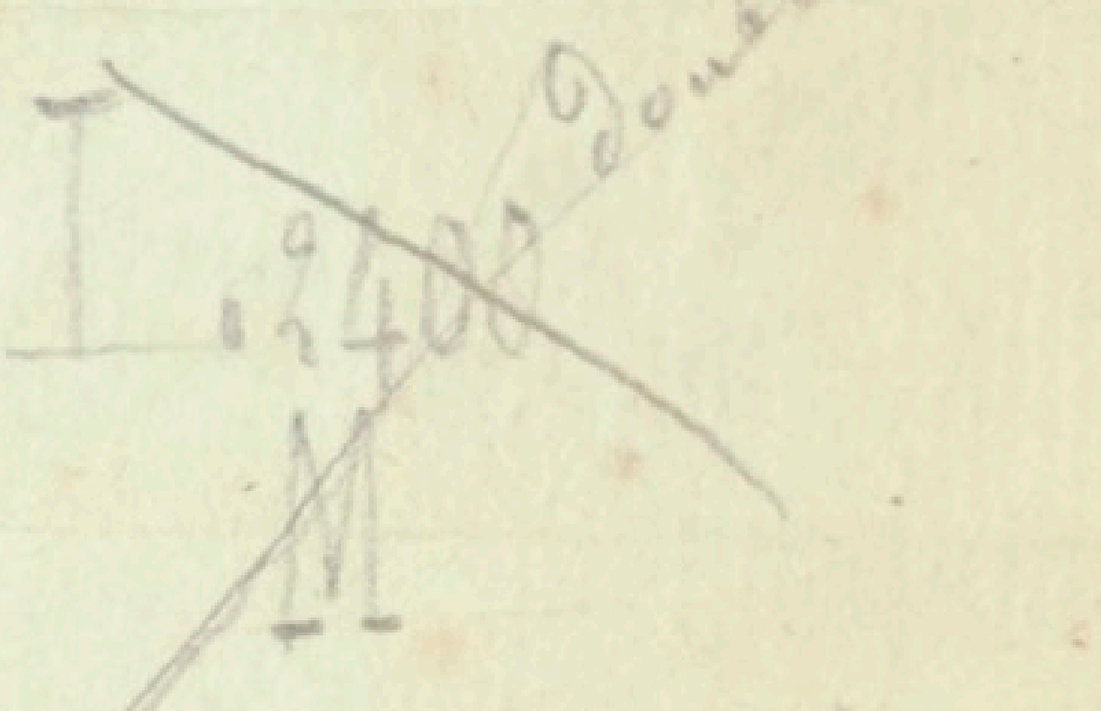

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE
IMPR

A PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois
de Juin
1715.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,
Chez D. Jollet, & J. Lamesle,
au bout du Pont Saint Michel,
du côté du Marché-Neuf,
au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU.

MADAME,

Soyez une chimere, ou soyez effectivement un objet choisi dans mon idée, qu'importe à tout le genre humain, qui ne vous connoist peut-être pas

plus que moy. Pourvû que mes Lecteurs ne perdent rien à cela, vôtre état leur doit être indifferent ; au reste, ſi je ne vous adreſſe ces mots que pour obéïr à l'ordre que vous m'avez donné de vous écrire publiquement, prenez pour vous ce qui vous conviendra dans ce volume, & c'eſt aſſez. Mais ſi vous n'étes rien moins qu'un objet réel (comme cela peut fort bien eſtre,) je prie la premiere perſonne du beau ſexe qui me lira, de quelque âge, figure, & condition qu'elle ſoit, de me permettre de la

regarder avant l'execution de cette grande & penible entrepriſe, comme la Dame de mes penſées. Ainſi, Madame, qui que vous ſoyez, je vous promets que vous ſerez, bon gré malgré, pendant le cours de ce mois cy, ma Dulcinée; & je vais de ce pas, en cas que quelque maudit Enchanteur vous ait maleficié, courir de Province en Province, & m'expoſer à bien des hazards pour vous deſenchanter. Exceptez neanmoins, des avantures auſquelles je conſens à m'expoſer pour vous, celle de

la caverne de Montezinos, & les trois mille cinq cent coups de foüet ſtipulez pour vôtre délivrance ; parce que je n'ay point de Sancho ſur qui je puiſſe me repoſer du ſoin d'accomplir une pareille penitence. Du reſte quand je devrois eſtre moulu de coups, & d'Epigrammes, comptez ſur mon bras, & ſur mes aîles, & ſoyez perſuadée que le valeureux Chevalier qui vous offre avec tant de courtoiſie ſes tres-humbles ſervices, ſe mocque à bon eſcient des Enchanteurs, & des

enchantemens mêmes de tous les Operas du monde. En un mot, Madame, je diſſiperay ſi je peux les nuages qui vous environnent, je vous deſſilleray les yeux, je vous montreray le ridicule des uns & des autres, & je vous rendray tout le bon ſens que vous aviez avant d'être enchantée. Vous croyez peut être que l'operation de ces merveilles me coûtera bien des peines ; point du tout. Je preſenteray naturellement à vôtre imagination tout ce qu'on peut oppoſer de plus ſimple à vos erreurs. Je vous dé-

biteray des nouvelles qui n'auront point passé par le creuset des Nouvellistes ; les Histoires galantes que je vous conteray ne devront point à mes fictions le caractere de verité qu'elles auront. Si je vous engage à lire quelques Memoires litteraires, je feray en sorte que vous ne les trouviez pas plus sçavans que moy. Enfin que je médise ou que je loüe, que je mette en paralelle les Spectacles badins de la Foire, avec la ridicule gravité des autres, que je vous annonce Arlequin pour un veritable Ac-

teur, & Roſcius pour un Trivelin, comptez que je n'executeray aucun de ces projets, que parce que le ſens commun, le goût du public, & la raiſon me détermineront à le faire. Ainſi ſoit. Commençons, s'il vous plaiſt, par quelque choſe.

J'ay eu l'honneur de vous dire le mois paſſé, en vous annonçant la Coquette de Village, de M. du Freſny, qui eſt une des plus jolies Comedies qu'on puiſſe voir, qu'un Lundi 27. du même mois, la Tragedie de Britannicus avoit eſté

interrompuë par un dépit de Britannicus, que le Parterre avoit eu l'audace de prier de parler plus haut, & que ledit Britannicus inflexible aux prieres du Parterre, luy avoit ordonné de parler plus bas. Cette repartie ne fut suivie sur le champ que d'une legere huée, dont l'Auteur apparemment se felicita, comme il luy plut; mais quatre jours aprés, (& ce fut un Vendredy 31. dud. mois,) ce même Acteur, qui, (cette avanture à part,) a certainement du merite, prit le masque de Geta, se flattant sans

doute de n'être qu'un mediocre objet de la rancune du public. Il s'avança avec confiance ſur la Scene, pour debiter ſon rôlle, il en entama même quelques Vers qu'on ne voulut pas entendre : on l'avoit malheureuſement reconnu, malgré ſon déguiſement, & *cette reconnoiſſance infortunée* fut ſi bruſque que tout le Parterre s'en moucha, touſſa, cracha avec une telle impetuoſité, & un ſi grand fracas qu'on eut dit que quelque influence maligne venoit d'enrhumer de gayeté de cœur, &

à outrance tous les Spectateurs de la Comedie. Mais Geta pendant un moment de silence, & de reflexion qu'il eut à propos le loisir de faire, se doutant que la saillie de Britannicus pouvoit contribuer au mauvais accüeil qu'on luy faisoit, entreprit pour la satisfact on du public, la reparation de la sottise de Britannicus; & s'avançant sur le Theatre d'un air tres-humilié, il fit au Parterre, à peu prés, le Compliment qui suit.

MESSIEURS,

Je vous demande tres-hum-

blement pardon du malheur que j'ay eu d'oublier le dernier jour, le respect que je vous dois. Vous estes dans l'usage, Messieurs, de pardonner souvent de pareilles impudences à bien d'autres; serai-je le seul malheureux pour qui vous n'aurez pas la même indulgence. Je vous asseure que je ne me reconcilierai jamais avec moi-même, que vous ne m'ayez accordé le pardon que je vous demande, & je vous promets, si je l'obtiens, de ne m'en rendre jamais indigne.

Nous lui fîmes grace aussitost avec une generosité qui

n'eût jamais d'exemple ; ſon humilité profonde nous attendrit, nous battîmes des mains comme des Forcenez, enfin nous luy laiſſâmes joüer ſon rôle, dont nous fûmes tres-contents, & nous nous ſeparâmes quittes & bons amis.

Ne trouvez vous pas, Madame, cette petite nouvelle aſſez galante, & ne ſeriez vous pas bien aiſe d'en lire une demie douzaine de cette eſpece, dans ce Mercure que j'ai l'honneur de vous dedier, ſans vous connoître. Mais j'oublie de vous dire en paſſant que cette

façon de dedicace n'eſt pas ſans exemple. Une des plus illuſtres, des plus auguſtes, & des plus éclairées Princeſſes du monde vient d'en delavoüer une ſemblable, avec cette difference neanmoins, qu'elle ne connoiſſoit nullement, & ne daignera jamais connoître celui qui lui dedioit ſon Ouvrage; au lieu que c'eſt moy franchement qui ne connois pas l'obligeante perſonne à qui je dedie le mien. Mais pour ne pas vous faire perdre par mes digreſſions, la ſuite de ce que je vous diſois, ſouffrez que je reprenne mon texte.

Il eſt, donc queſtion de vous amener agréablement des nouvelles auſſi intereſſantes que celles que vous venez de lire. C'eſt auſſi mon deſſein, Madame; mais le monde en exige d'abord de moy de plus grandes & de plus generales; commençons ſi vous m'en croyez, par contenter les plus preſſez, ou pluſtoſt laiſſez moy la liberté de leur donner un chapitre d'obligation, que vous eſtes la Maiſtreſſe de ſauter, & cherchez dans la table la date des articles que je vous promets.

MATRICULE

Des Arrhes de Legitimation

que devront payer Tous & Chacun de ceux qui voudront conſerver leurs Prééminences, Charges, Fonctions, Salaires, Penſions & Aides, ou qui voudront ſe qualifier pour en obtenir à l'avenir, ou pour recevoir de nouvelles Graces : comme auſſi ceux qui voudront joüir des Franchiſes & Avantages de la Banque, ſelon la Claſſe dont ils ſeront ; Surquoi il faut obſerver.

Que l'Arrhe de Legitima-

tion ne ſe payera que pour une Claſſe par ceux qui, à cauſe de leurs differentes Qualitez, pourroient appartenir à pluſieurs, mais que le Payement ſe fera ſur le pied de la plus haute.

Et que ceux du Clergé qui voudront conſerver leurs Dignitez Seculieres, & joüir des Franchiſes & avantages de la Banque, ou ſe qualifier pour y avoir part à l'avenir, ſeront admis à payer l'Arrhe de Legitimation, & à ſe faire inſcrire ſur le Regiſtre.

Les Classes sont les suivantes.

1. Dans la premiere sont compris les Princes qui ont des Emplois Civils ou Militaires de la Cour, & les Conseillers Intimes effectifs, chacun desquels payera annuellement sous le Titre d'Arrhe de Legitimation. 200

2. La seconde Classe comprend les Conseillers Intimes honoraires, qui avec ce Titre jouïssent de quelques autres Emplois, Salaires ou Pensions, ils payeront annuellement. 150

3. La troisiéme Classe comprend les Conseillers Intimes honoraires, qui n'ont ni Emplois, ni Pensions. Ils payeront annuellement. 100

4. La quatriéme Classe concerne les Conseillers Intimes de l'Autriche Anterieure & Posterieure ; les Chambellans de Sa Majesté Imperiale qui ont des Gages ou des Pensions; Tous les Seigneurs & Personnes de Qualité qui ont des Emplois à la Cour, ou qui sont Membres des Tribunaux & Jurisdictions de la Cour ; comme aussi les Chefs des Jurisdic-

tions de Sa Majesté Imperiale ; les Grands Officiers du Païs, & les Gouverneurs, desquels un chacun payera pour Arrhe de Legitimation. 150

5. Dans la cinquiéme Classe seront les autres Chambellans de Sa Majesté Imperiale, qui n'ont ni Gages ni Pensions ; Tous les Seigneurs & Personnes de Qualité qui ont séance en qualité de Conseillers, dans les Dicasteres, Tribunaux & Judicatures de nos Royaumes & Principautez. Ils payeront annuellement. 100

Toutes fois, les Assesseurs

Juriſconſultes, pour les Fiefs du Païs, de la Chambre, & de la Cour, entant que tels, ſeront exempts de l'Arrhe de Legitimation.

6. Dans la ſixiéme ſeront compris les Gens de qualité qui ſont Conſeillers de Sa Majeſté Imperiale, & qui n'ont ſéance en aucune Cour de Juſtice, comme auſſi ceux qui ont des Charges dans les Royaumes & Etats de Sa Majeſté Imperiale, & qui ne ſont incorporez dans aucun College, comme ſont les Capitaines des Cercles & autres ſemblables. Ils payeront par an. 75

7. La ſeptiéme Claſſe ſera pour les Gens de Qualité, qui n'ont aucune Charge juſques à preſent dans les Royaumes & Etats de Sa Majeſté Imperiale, mais qui aſpirent à y parvenir. Ceux-là devront, en conſequence du Diplome Imperial, ſe faire inſcrire ſix mois auparavant ſur le Livre de la Banque. Et s'ils pretendent à une Charge de la premiere ou ſeconde Claſſe, ils payeront 100

Si-non, ils payeront ſeulement. 50

8. Dans la huitiéme Claſſe ſeront compris les Conſeils

de la Cour, Civils, Militaires, & de la Chambre; comme auſſi les ſur Grands Commiſſaires de Guerre, Nobles ou non; & dans les Provinces tous les Grands Officiers du Païs qui ſont du Corps de la Nobleſſe; Tous les Chefs dudit Corps, diverſes Judicatures & autres Officiers. Ils payeront annuellement. 100

9. Dans la neuviéme Claſſe ſeront les Auditeurs Generaux, & les Grands Commiſſaires de Guerre, qui payeront par an. 75

10. Dans la dixiéme Claſſe ſeront

ſeront les Conſeillers de Sa Majeſté Imperiale, Civils, Militaires, & de la Chambre qui apartiennent au Gouvernement du Païs, à la Regence, ou aux Tribunaux; Les Capitaines des Arſenaux ici à Vienne, nobles ou non; les Aſſeſſeurs du Maréchal de la Cour; ceux qui poſſédent d'autres bonnes charges à la Cour, & qui ne ſont pas nobles, & les Medecins de Sa Majeſté Impériale & de la Cour; Ils payeront par an. 50

11. Dans l'onziéme Claſſe viennent les Nobles, qui ſans

avoir le caractére de Conseil-
lers de Sa Majesté Impériale,
possédent des Emplois dans ſes
Royaumes & Etats, les Lieu-
tenants Colonels de Bateaux,
les Valets de Chambre de l'Em-
pereur, & les ſous Commiſ-
ſaires de Guerre. Ils payeront
par an. 30

12. Dans la douziéme Claſ-
ſe ſeront comprez les Conſeil-
lers Titulaires de l Empereur,
les Secretaires dans les Arſe-
naux, les Architectes Militai-
res, & ceux qui aſpirent aux
Emplois compris dans les 8, 9,
& 10. Claſſe. Ils payeront par
an. 20

13. La treiziéme Classe comprend les plus considerables Emplois subalternes de la Cour, Maîtres des Fourages de la Cour, Controlleurs de la Cour, Quartier-Maîtres de la Cour, Maîtres des Fourages de la Cour Controlleurs de la Cour & semblables. Comme aussi les Secretaires qui sont dans les Bureaux & Tribunaux de la Cour, les Teneurs de Livres & autres Officiers, & les Cancellistes inclusivement, jusqu'aux Expediteurs. Les Officiers de la Classe jusqu'aux Maîtres des

Forêts inclusivement. Les Officiers de la Chambre dans les Provinces qui ont leur propre Office & Bureau, & les Maîtres des Haras de l'Empereur, & finalement aussi tous les Chrêtiens qui fourniſſent les Proviſions de la Cour. Ils payeront annuellement. 50

14. Dans la quatorziéme Classe viennent les Fiſcaux & Procureurs de la Chambre, les Syndics de la Ville, les Juges Royaux, les Bourgemaîtres des Villes Principales, item les Primats, les Avocats reçus dans les Tribunaux de la Cour,

& dans les principales Instances des Provinces, les Medecins dans les Provinces qui ont Gages de nôtre Treſorerie; les Muſiciens de l'Empereur qui ont les plus gros Gages, les Banquiers, & principaux Marchands qui Negocient avec la Cour. Ils payeront annuellement. 30

15. Dans la quinziéme Claſſe ſeront mis, les Sécretaires établis dans les bas Tribunaux Civils & Militaires; les Adminiſtrateurs de l'Arſenal & leurs ſemblables, comme auſſi les autres Avocats, Agents de

Cour, Procureurs de Provinces, & Solliciteurs jurés. Les Commis de la Doüane de l'Empereur, les Commis du Sel & autres ſemblables, qui payeront annuellement. 15

16. Dans la ſeiziéme Claſſe, ſeront comptez tous les Officiers des Chancelleries qui ſervent dans les Tribunaux & Judicatures de la Cour juſques au Cancelliſte inclusivement; Tous les Officiers de la Chambre, qui ne ſont point compris dans les plus hautes Claſſes; les Adminiſtrateurs du Bureau des Bateaux, les Ecri-

vains dans les Judicatures, & les Musiciens qui ont les moindres gages, comme aussi ceux qui aspirent aux Emplois des Classes 11, 12, 13, & 14. Ils payeront par an. 10

17. Dans la dix-septiéme Classe seront mis tous ceux qui ont de moindres Offices de Sa Majesté Impériale, en ses Royaumes & Principautez, & qui ne sont point compris dans les precedentes Classes. Comme aussi tous ceux qui aspireront aux Emplois de la 15. & 16. Classe. Ils payeront par an. 3

Et parce qu'il n'a pas été possible de specifier dans cette Matricule toutes les diférentes qualitez, Conditions, Offices & Tîtres qui se trouvent dans les Royaumes & Provinces de Sa Majesté Imperiale, on déclare que ceux desquels la condition ou l'état ne sont pas précisément exprimés ci dessus, devront demander à se faire enregistrer dans la Classe qui leur conviendra le mieux, en payant l'Arrhe de Legitimation qui y est marqué, ous'enquerir, mais dans le terme de six semaines, à compter du

jour de la publication, en quelles Classes ils doivent être placés: & tant que les Colléges de la Banque ne seront pas encore établis, ils pourront l'aprendre du gouvernement dans les Provinces.

En outre, on doit être advertí que l'Ordre de ces Classes, ni la somme quelles portent, ne concernent uniquement que la Banque, & n'avancent ni ne reculent personne dans le rang qui lui apartient.

LISTE DES JUIFS.

Pour conclusion voici ce que les Juifs devront payer à la Banque, moyennant quoi ils pourront aussi s'avantager selon leur état des Benefices qu'elle communique.

1. Tous les Juifs mariés qui se tiennent ici, tous les Facteurs, Provediteurs & Marchands de la Cour, & ceux qui trafiquent en change ou autres semblables, étant tolerez ici à Vienne, payeront. 300

2. Dans cette seconde clas-

se seront mis les Juifs qui s'interessent dans les Negoces & provisions de la Cour, & qui ne residents pas à Vienne. Ceux là payeront. 100

3. Les Juifs qui dans les Provinces exercent divers Offices des Juifs, qu'ils ont obtenus de la Cour, de la Chambre ou du Païs, payeront annuellement. 30

4. Les Juifs qui aspirent à de semblables Offices de Juifs, ou qui veulent joüir d'autres Benefices de la Banque, qui leur sont propres, payeront annuellement. 6

Il ſera permis, au reſte, à toute la Nation des Juifs, de ſe faire enregiſtrer ſur le Livre de la Banque, pour ſe rendre capables de participer à ſes avantages, & benefices; moiennant l'Arrhe marquée dans l'une ou l'autre de quatre claſſes ci-deſſus marquées.

Copie d'une Lettre écrite de Malte.

Enfin, Monsieur, nous voicy arrivez au Port si desiré, je veux dire à Malte; nôtre navigation a esté des plus heureuses & des plus courtes, puisque le Vaisseau sur lequel j'étois embarqué a fait le trajet de Toulon icy en moins de quatre jours. M. le Chevalier d'Ambrolio n'a pas esté si heureux que moy, car outre qu'il a souffert à son ordinaire, craignant excessivement la

mer, où je n'ay point du tout eſté malade, il n'eſt arrivé icy que deux jours aprés nous, le vent contraire ayant obligé ſon vaiſſeau & cinq ou ſix autres chargez de Chevaliers, & partis de Toulon en même temps, de rendre des bords, & de tenir à la cappe dans le canal de Malte, & pour ainſi dire à nôtre vûë, pendant un jour & une nuit, crainte de paſſer l'Iſle; c'eſt la choſe du monde la plus triſte & la plus incommode, particulierement pour ceux qui craignent autant la mer que luy; mais l'en

voila quitte, & il n'y paroiſt déja plus.

Ceux qui ſont venus ſur le vaiſſeau qui a porté M le grand Prieur ont encore un peu plus ſouffert ayant demeuré un jour de plus que les autres à la mer, avec un aſſez mauvais temps; ce fut le Dimanche 7. de ce mois entre neuf & dix heures du matin que ce Prince entra dans ce Port au bruit des ſalves des canons de beaucoup de vaiſſeaux François qui eſtoient moüillez dans le Port, il fut enſuite ſalué de 21. coups de

canon par la ville, & complimenté sur son Bord de la part du Grand Maistre, par M. le Commandeur d'Argini son Maistre d'Hostel, & le premier Officier de la Maison de Son Eminence : il le fut aussi au nom du grand Maistre du Conseil par deux grands Croix députez du Conseil, lesquels se rendirent aussi à bord de la Vestale, d'où ils accompagnerent M. le grand Prieur à l'Eglise de S. Jean où on l'attendoit pour la Messe, & ensuite au Palais, où il rendit sa premiere visite au Grand Maître, avec

avec les ceremonies & les circonstances suivantes.

Au débarquement sur le Môle, ou le Quay du Port, M. le grand Prieur trouva un des carosses du grand Maître attelé seulement de 4. Mulets, au lieu qu'il est à six chevaux, lorsque Son Eminence est dedans ce caroſſe, dans lequel il occupoit le fond de derriere, & les deux grands Croix celuy de devant. Il fut d'abord à l'Eglise, & aprés à la Messe au Palais, où se trouverent plus de sept à huit cent Chevaliers, dont plus de la moitié Fran-

çois, avoient esté le saluër, partie sur son Bord, & partie lorsqu'il sortit de sa chaloupe, tous eurent le temps de se trouver à sa descente du carosse, lorsqu'il entra à S Jean, & qu'il descendit à la porte du Palais, à cause des détours que le caroſſe est obligé de prendre & de la marche lente de cette voiture.

M le grand Prieur arrivant au Palais, trouva les Gardes du grand Maistre sous les armes, rangez en haye, le tambour battant aux champs, il monta chez le grand Maistre, precedé

de ce grand nombre de Chevaliers ; la ſale, les anti-chambres, & chambres de ſon Eminence, quoique fort grandes, contenoient à peine la nombreuſe Chevalerie, à travers de laquelle Elle paſſa, precedée de ſes grands & principaux Officiers, pour aller à la rencontre de M. le grand Prieur. Ce fut à peu prés aux deux tiers de la ſale, que le grand Maiſtre le reçût, de maniere que ſon Eminence fit un peu plus que la moitié du chemin de ſa ſale. Là ils s'embraſſerent l'un & l'autre, & ſe fi-

rent reciproquement des protestations d'amitié, & des complimens qui ne furent guere entendus ; ensuite le grand Maistre ayant la droite, & tenant M. le grand Prieur par la main, ils percerent à travers de cette foule de Chevalerie, jusqu'à la chambre de son Eminence, & s'assirent sur des fauteüils distinguez l'un à côté de l'autre. Ils se couvrirent, & vis-à-vis d'eux, sur d'autres fauteüils, les susdits grands Croix députez du Conseil aussi couverts.

La conversation qui dura

environ une demi heure, roula sur les affaires presentes, & sur les fatigues du voyage, aprés quoy M. le grand Prieur presenta au grand Maistre quelques-uns des Chevaliers qui avoient esté embarquez sur son bord, lesquels firent leur reverence & eurent l'honneur de baiser la main de Son Eminence; ensuite M. le grand Prieur se leva & prit congé, & le grand Maistre l'accompagna avec les mêmes ceremonies, jusqu'auprés de l'escalier, où ils se firent de nouvelles protestations. Son Emi-

nence rentra dans ſa chambre & ſe mit à table pour dîner bien-toſt aprés.

M. le grand Prieur eſtant deſcendu de chez le grand Maiſtre, monta en caroſſe, avec les deux mêmes grands Croix, & ſe rendit à la maiſon qui luy avoit eſté preparée, il trouva à la porte un grand nombre de Chevaliers François & de peuple, les deux grands Croix pour éviter le ceremonial de l'accompagnement, prirent congé de M. le grand Prieur à ſa porte, qui monta à ſa chambre, où il

nous parut estre fort content de cette éclatante reception, & des honneurs qui luy furent faits ce jour là, tant de la part du grand Maistre que de tous les Chevaliers. A peine fut-il entré chez luy qu'on vint sçavoir de la part du grand Ecuyer, ou Cavaloriſſo Maggiore, & par ordre de Son Eminence, ſi M. le grand Prieur avoit beſoin d'un carosse, ou de quelqu'autre voiture. Deux jours aprés ſon arrivée, ſçavoir le 9. de ce mois, on tint un Conſeil dans lequel M. le grand Prieur prit la ſéan-

ce dans un fauteüil de velours rouge, galonné d'or, & distingué de ceux des autres grand Croix, placé à la teste & à la distance d'une chaise du premier grand Croix qui s'assied à la droite du Conseil ; c'est ordinairement l'Evêque, & aprés luy, le grand Commandeur, chef de la Langue de Provence, à la teste de la gauche, c'est le Prieur de l'Eglise, & aprés luy, le Maréchal chef de la Langue d'Auvergne.

Lorsque tous Messieurs les grands Croix eurent pris leurs séances, chacun selon son

rang,

rang, le Vice Chancelier qui a ſon Bureau & ſa place debout, à la teſte de la ſéance du coſté droit prés de M. le grand Prieur, s'approcha de luy & l'avertit de ſe lever, pour faire ſa Profeſſion de Foy, & prêter ſon ſerment, ce qu'il fit à genoux ſur un careau de velours, honneur que n'ont pas les autres grands Croix en pareil cas, & aprés avoir remply ce devoir aux pieds du grand Maître, & entre ſes mains, il reprit ſa place. Enſuite Monſieur le Bailly de la Pailleterie en fit autant parce qu'il n'avoit

pas été à Maire depuis qu'il a été fait grand Croix.

Ces ceremonies étant achevées, on fit sortir de la salle, ceux qui ne sont pas du conseil, & les portes fermées, on delibera sur des affaires d'Etat, & entre autres sur la demande faite par N. S. P. le Pape des deux Escadres des Galeres & des Vaisseaux de la Religion, pour aller avec celles de Sa Sainteté au secours de la Republique de Venise, surquoy il fut sensément resolu de s'excuser d'envoyer nos deux Escadres, attendu nos propres besoins, qui dans la conjonctu-

re pretente parlent d'eux mê-
me. D'ailleurs celle de nos
Vaiſſeaux eſt partie depuis prés
d'un mois, augmentée d'un
cinquiéme Navire à cauſe de
pluſieurs tranſports de muni-
tions de guerre qu'elle doit fai-
re d'Italie, de France & d'Eſ-
pagne, où elle doit en embar-
quer quantité, & ſur tout à
Barcelone, où deux de nos
Vaiſſeaux prendront celles
dont Sa Majeſté Catholique a
fait un preſent à la Religion, &
ces deux Vaiſſeaux ſe rendront
à Toulon, de même que ce-
luy qui eſt allé à Ligourne & à

Genes, car le rendez vous eſt en Provence, pour venir de là icy, vers le 20. du mois prochain au plus tard; & alors ſi les Turcs avoient pris leur parti du côté de la Morée ou ailleurs, & qu'il n'y ait plus à craindre pour nous, l'intention du grand Maître & du Conſeil étant de renvoyer Meſſieurs les Chevaliers que la citation a appellé ici, nos Vaiſſeaux ſeront employez à en faire le tranſport, & par conſequent on ne ſçauroit les envoyer au ſecours de la Republique qui voudroit pourtant

nous faire entendre que ſes Etats menacez par les Turcs étant plus proches de nos ennemis, nous avons un double interêt de l'aſſiſter de nos forces, puiſque ſelon elle, nous nous garantiſſons par là de toute entrepriſe des Turcs ; mais leurs repreſentations quoique pathetiques, non plus que les inſtances & les exhortations de Sa Sainteté, n'ont pû encore nous perſuader ce que les uns & les autres ont tâché de nous inſinuer par douceur.

Aprés cette longue diſgreſſion, que j'ai cruë neceſſaire,

je reviens à Mr le grand Prieur, lequel au ſortir du Conſeil paſſa dans la Chambre du grand Maître, qui ſuivant la coûtume, lui attacha devant la poitrine, le plaſtron de la grande Croix, auſſi bien qu'à Mr le Bailly de la Pailleterie, ceremonie neceſſaire, & qui ſe pratique toûjours à l'égard de ceux qui ont été faits grand Croix hors du Couvent, & pendant laquelle ſon Eminence leur dit fort poliment qu'elle ſouhaitoit qu'ils la portaſſent auſſi long-tems qu'il l'avoit portée, y ayant quarante

trois années qu'elle étoit decorée de cette honorable marque de dignité.

Dans toutes ces ceremonies on s'eſt conformé à ce qui avoit été pratiqué autrefois ici, à l'égard de feu Monſieur le grand Prieur de Vendôme ſon Oncle, à cela prés que celui là étant plus prés du ſang du Roy Henry le Grand, on a fait quelques choſes de moins pour celuy-cy.

Depuis le jour de la ceremonie du ſerment, le grand Maître, ayant reſolu de donner à Monſieur le grand Prieur

une nouvelle marque de distinction convenable à son rang, & à celuy qu'il a tenu dans les Armées du Roy, l'a fait Capitaine General, ou Generaliſſime des Armées, de la maniere que Monſieur le Duc Darpajon le fut à la precedente citation. Son Eminence lui en envoya donner part hier au matin 12^e de ce mois, par les quatre Grands Croix des quatre Nations de France, d'Italie, d Eſpagne, & d'Allemagne, qui ſont Commiſſaires Generaux des Guerres. Il accepta agreablement la propo-

sition qu'ils luy en firent, & d'abord aprés diné il se rendit au Palais accompagné de ces quatre grands Croix, & d'un grand nombre de Chevaliers François qui avoient déja été chez lui, pour le complimenter là dessus, & qui furent témoins des remerciements qu'il fit au grand Maître, dans une Audiance de plus d'une demie heure, durant laquelle ils s'entretinrent apparemment de tout ce qui pouvoit concerner le nouveau Grade qui lui sera donné dans les formes accoûtumées Lundy prochain 15. de

ce mois, dans un Conseil qui se tiendra exprés pour le nommer avec les formalitez ordinaires.

Ce nouveau Grade va donner à Monsieur le grand Prieur des mouvements & des détails considerables & necessaires pour la sûreté & la deffense de de nos Isles, & de nos Places. Le choix qu'on a fait de sa personne a été generalement applaudi de tous les François & de la plusparr des Chevaliers des autres nations; mais il y en a quelques-uns qui supportent avec quelque sorte d'impatien-

ce cette distinction; effet ordinaire de la jalousie dont le plus grand merite, & la capacité la plus reconnuë ne furent jamais à couvert.

On travaille à present à dresser les Rôles, & les listes de tous les Chevaliers, & plus particulierement de ceux qui ont été ou sont actuellement dans le service, pour leur donner des Emplois convenables à leurs talents, ou à leurs services.

On avoit déja mis nos marines en état de deffenses par des retranchements que je n'ai

point encore vû, mais qui les rendent, à ce qu'on dit inaccessibles à nos ennemis, & à l'heure que je vous parle, on y transporte l'artillerie qu'on va placer dans les batteries qu'on a dressées & preparées avec beaucoup de soin, dans tous les endroits où il convient de mettre du canon.

Il seroit difficile de dire si cela sera necessaire, parce que l'on ne voit point clair dans les desseins des Turcs. En general on sçait seulement que leur Armement de mer n'est pas si considerable en Navi-

res de guerre, & en Galeres qu'on le croyoit, ou qu'on l'avoit dit d'abord : mais comme il leur suffiroit d'avoir un grand nombre de Bastimens pour le transport de leurs Troupes, Vivres, & Munitions de guerre de toute espece, & qu'il leur seroit aisé d'en assembler promptement la quantité qu'il leur seroit necessaire, il est à propos de se tenir de plus en plus sur ses gardes, & c'est à quoi on travaille ; on le fera même dans les suites avec plus de vivacité quoyque le plus grand nombre croye

toûjours que les Turcs ne nous en veulent pas, & qu'il ſoit même perſuadé qu'ils ſont dans l'impuiſſance de nous attaquer; pluſieurs penſent autrement & ont raiſon, mais tout bien compté, je ne croi pas que nous les voyons du moins cette année.

Les Lettres de Londres du 30. May, portent que ceux qui examinent les Papiers du Miniſtere precedent, n'ont pas encore fait leur rapport, & qu'on ne ſçavoit quand ils le feroient. Le bruit même cou-

roit que le Roy, pour éviter les suites que ces recherches pourroient avoir, avoit dessein de faire passer au Parlement un acte general d'abolition. Les Juges de Paix ont ordonné aux Commissaires des Paroisses de deffendre de publier & de donner à lire un imprimé qui a pour titre l'Examiner, à peine d'estre poursuivis en Justice: mais les Caffez & autres lieux publics s'en moquent, disant qu'il n'y a point de Loy qui le deffende, que ces Juges de Paix n'ont pas le pouvoir d'en faire, & que si on les attaque, ils se deffendront.

Il y a plusieurs chefs des Wigts morts. Milord Halifax vient de mourir.

Les Comtes d'Oxfort, Arlay, & de Straffort & autres Torris, vont avec plus d'asseurance que jamais aux Séances du Parlement, les ennemis de l'ancien Ministere se trouvant embarrassez plus que jamais à leur faire leur procés Le Roy George d'ailleurs les protege secretement, & sur tout Milord Arlay & le Comte d'Oxfort.

Les Lettres de Warsovie portent

portent que le bruit y avoit couru pendant quelques jours qu'on attendoit à Choczin vingt mille Spahis avec trente mille Janniſſaires ; & que le Camp des Tartares avoit ordre de s'avancer du même coſté avec 40. ou 50. mille hommes ; mais on doute de cette nouvelle ; ce qu'il y a de certain, eſt qu'un nouveau Bacha eſtoit arrivé à Choczin avec ſix mille hommes pour en faire achever les fortifications, & que pour cet effet les peuples de Moldavie eſtoient obligez de fournir ſix mille paliſſades,

une ſomme conſiderable, & une grande quantité de proviſions.

On écrit de Hambourg que le Roy de Dannemarck a donné au Contre Amiral Gabel la Charge de Vice-Amiral en conſideration de la victoire remportée ſur l'Eſcadre Suedoiſe & qu'il luy a fait preſent d'une épée enrichie de diamants. On écrit de Berlin du 14. du mois paſſé que l'on continuoit d'y embarquer la groſſe artillerie avec une grande quantité de bombes, de bou-

lets, de poudre & d'autres munitions de guerre & de bouche.

Le Comte de Croissy, Ambassadeur Extraordinaire de France en Suede estant arrivé à l'armée, eut audiance du Roy de Prusse auquel il presenta deux Lettres du Roy tres-Chrétien. Le 9. du mois de May il dîna avec ce Prince, & le 10. il partit pour Stralzund: on a appris depuis peu qu'il y estoit arrivé le 14. au matin, qu'il avoit eu d'abord audiance du Roy de Suede, & qu'ensuite il avoit dîné avec Sa Majesté.

On mande de Vienne que les Lettres de Hongrie du 5. du mois passé, portent qu'on avoit fait un grand amas de palissades auprés de Segedin, & qu'elles devoient estre employées aux fortifications de cette Place, vers laquelle plusieurs Regimens avoient ordre de marcher, que les Turcs assembloient un corps de troupes prés de Salenkeimen, & un autre plus considerable auprés de Belgrade: le bruit avoit couru que le premier estoit de quinze mille hommes, quoy qu'il n'y en eût pas plus de dix

mille ; & depuis on a ſçû qu'ils avoient tous deux reçû ordre de marcher contre les Venitiens. On a appris qu'en deux rencontres ils avoient eu en Dalmatie l'avantage ſur les Turcs qui avoient eſté battus, avec une perte aſſez conſiderable. L'Aga Ibrahim n'a pas encore eu audiance du Prince Eugene.

On écrit de Veniſe que le Senat aprés les avis venus de toutes parts de la declaration de la guerre faite par les Turcs à la Republique, a reſolu de la

declarer pareillement. Les motifs ſont que depuis le mois de Decembre dernier, ils ont fait pluſieurs infractions au Traité de Paix de Carlowits ſous divers pretextes ; qu'ils ont arreſté le Baïle Memo, Miniſtre repreſentant, & l'ont mis en priſon dans un des Chaſteaux des Dardanelles, luy laiſſant ſeulement cinq Domeſtiques : que le Secretaire de l'Ambaſſade avec trente ſix autres Domeſtiques de l'Ambaſſadeur, avoient eſté conduits aux ſept Tours. Ainſi les ordres ont eſté envoyez à tous les Com-

mandans des forces de la Republique, tant par terre que par mer, de courir sus à tous les Sujets de la Porte, & d'exercer contre eux toutes les hostilitez. Afin d'obtenir de Dieu le secours necessaire, & la benediction sur les armes de la Republique, le Senat a ordonné des Prieres publiques, avec exposition du S. Sacrement, & des Processions qui se sont faites avec un grand concours.

On apprend par les Lettres de Dalmatie que les Troupes

Turques ſorties de leurs quartiers, s'eſtoient cantonnées en divers lieux de la Frontiere, attendant l'ordre de ſe mettre en campagne, auſſi toſt que les chevaux pourroient eſtre mis au verd.

Un Vaiſſeau Anglois arrivé de la Canée, a rapporté que les Turcs y avoient fait tranſporter, ainſi qu'à Candie, une grande quantité de vivres & d'agrêts, pour ſervir de Magaſin à leur Armée navale.

Trois Galeres, & deux Galiotes ſont parties cette ſemaine

ne avec des Troupes destinées pour la Dalmatie, & une grande quantité de provisions.

Selon les dernieres Lettres du Levant, le Capitaine general aprés la jonction de l'Escadre commandée par le Sieur Fabio Buonvicini, s'étoit avancé avec les Vaisseaux & les Galeres, à Napoli de Malvoisie, pour observer la Flotte Ottomane. Il n'y avoit aucun avis qu'elle fut encore sortie des Dardanelles, mais le Capitan Bacha avoit seulement détaché quelques Sultanes ou Vaisseaux de guerre, pour aller lever des Mate-

lots dans l'Archipel, parce qu'il ne s'en trouvoit pas assez à Constantinople pour former les équipages.

Les Lettres de Madrid du 20. du mois passé portent que le Duc de Veraguas, le Prince de Chelamarre, les Secretaires d'Etat, des Finances, & de la Guerre, l'Evêque de Gironde, & Don Miguel Durand, s'étoient assemblez la veille pour le Reglement des Rentes, & que ces Assemblées se tiendroient doresnavant à Valdemoro, à cause du voisinage d'Aranjuez.

On dit que le Prince Pio doit partir inceſſamment pour aller commander en Catalogne à la place du Prince Serclas, que ſon grand âge & ſes indiſpoſitions mettent hors d'eſtat de ſervir davantage.

Le Marquis de los Balbazés a demandé la permiſſion de paſſer en Italie pour y aller mettre ordre à ſes affaires, ce qui luy à eſté accordé.

Le Conſeil de Caſtille s'eſt aſſemblé extraordinairement, & a preſenté au Roy un projet

de Gouvernement nouveau de la Catalogne, qui aura lieu, à ce qu'on croit, dans le même temps qu'on publiera le Reglement des autres Tribunaux.

Du 27. du même mois on écrit d'Aranjuez que les chaleurs exceſſives ont cauſé quelques maladies dans la Famille Royale, & que cependant leurs Majeſtez vont tous les jours à la chaſſe, & qu'elles ſe promenent les nuits dans les Jardins du Palais, qu'on a ſoin d'éclairer, & où on aſſemble

les meilleurs Musiciens qui soient en Espagne pour leur donner des concerts agreables.

On écrit de Barcelone qu'on y a publie un banc par lequel on ordonne à tous ceux qui ont obtenu des Benefices, & des qualitez de l'Empereur, d'aller mettre leurs titres dans les mains du Prince de Serclas; on ajoute que les Peuples de cette Principauté sont au desespoir de la nouvelle contribution de deux millions cinq cent mille piastres qu'on leur a

imposez, & l'on asseure que tous les revenus de cette Province ne montent pas à cette somme.

Le sept de ce mois le Doyen de Talavera prit possession de l'Eglise Metropolitaine de Tolede au nom du nouvel Archevêque, cy-devant Evêque de Badajos qui est attendu à Aranjuez pour baiser la main à leurs Majestez, & se rendre ensuite à son Archevêché.

L'expedition de Mayorque est encore differée; on dit que les Mayorquins sont prêts à se soumettre, pourveu qu'on

veüille leurs accorder la vie, les biens, & la liberté.

Les dernieres Lettres de Rome portent que le Pere Daubenton à la ſollicitation de ſon General, & du Pape, a accepté la charge de Confeſſeur du Roy, & qu'il doit partir inceſſamment pour l'Eſpagne.

Arrêtez vous ici, Madame, & n'allez pas chercher plus loin dequoy vous amuſer. Cependant que le langage ſerieux de l'ouvrage que je vous preſente, ne vous ôte pas l'envie de le lire, vous trouverez

ſuffiſamment dans la ſuite de ce Volume, de quoy vous dedommager de cet inconvenient, & je vous prepare un dialogue, deux hiſtorietes, des genealogies, une chanſon & des Enigmes, dont la lecture vous édifiera. En attendant liſez l'Ode qui ſuit. Si j'en connoiſſois l'Auteur, je le remercierois en bons termes du preſent qu'il m'en a fait.

La veritable Nobleſse conſiſte dans la vertu.

ODE.

Aux yeux de l'ignorant vulgaire
Soyez le plus heureux mortel
Que le ſort s'attache à vous plaire
Habitez un ſuperbe Hoſtel
Ayez un nombreux Domeſtique,
Brillez par un train magrifique,
Et par des ſomptueux repas,
Fuſſiez vous du ſang des Monarques,
Vous croirai je noble à ces marques?

Non, ce faſte ne ſuffit pas.

N'enviſageons point la Nobleſſe
Par tous ces dehors ſpecieux :
Mépriſons-les ſi la ſageſſe
N'y joint ſes tréſors precieux.
Ce fameux Roi de la Judée
N'eut été qu'un Prince en idée
Sans cet ineſtimable bien :
A-t-il perdu ce bien ſupreſme !
Tout l'éclat de ſon Diademe
Ne doit être compté pour rien.

Prudent, égal, doux, charitable,
Fidele obſervateur des loix,

Toûjours droit, toûjours équita-
ble
Au dessus de tous vos emplois:
Pour les Saints Autels plein de
zele,
Courant où l'honneur vous ap-
pele,
Vainqueur des trompeuses Circés:
Fier au combat, ailleurs modeste,
Ah! vous êtes Noble de reste,
Vous seul, vous, vous ennoblis-
sés.

Mais vous, qui, s'il faut
vous en croire
Descendez d'un illustre sang,

Pour en retirer quelque gloire,
Soyez digne de vôtre rang
C'eſt en vain que l'orgueïl étale
Au tour des murs de vôtre Sale
Les vieux portraits de vos Ayeux,
Si leur memoire reverée
Par vos vices deshonorée
Vous rend roturier à nos yeux.

Quoi ! parmi ces grands perſonnages
Je vous voi fierement placé,
Vous dont les mœurs font tant d'outrages
Au beau nom qu'ils vous ont laiſſé,
Que veut dire cette cuiraſſe

Que le vaillant Dieu de la Thrace
Jamais ne vous a vû porter ?
Qu'un prompt pinceau vous en dépoüille ,
Et qu'il vous mette la quenoüille,
Qu'Omphale vient vous presenter ?

Ce n'est point au sein des delices
Que se sont formez ces Heros :
C'est à de rudes exercices
Qu'est dû le fruit de leurs travaux :
Ennemis de toute molesse ,
Vrais amateurs de la sagesse
Prudens Magistrats , grands Guerriers :

Les uns l'honneur de leur Province,
Les autres l'appui de leur Prince,
Ils ont joint l'olive aux lauriers.

Mais quels ſont vos exploits de guerre ?
Par quel endroit vous loûrons-nous ?
Sur quelle mer, dans quelle terre,
Avez-vous fait parler de vous ?
Vous gardez un honteux ſilence :
Pourquoi donc avec inſolence
Vous vanter des hauts faits d'autrui !
Voulez-vous qu'en vous je revere
Les vertus d'un Ayeul, d'un pere,

Tel qu'eux montrez-vous aujourd'huy?

La gloire brille d'avantage
Quand du pere elle passe au fils ;
Mais ce n'est point un heritage,
De nos sueurs elle est le prix:
Noble objet des cœurs magnanimes,
Element des esprits sublimes,
Rayon de la splendeur des Cieux,
Elle est l'immortel Couronne
Qu'à ses amis la vertu donne,
Et qui les place au rang des Dieux.

Loin d'elle ces ames hautaines,

Que ſeduit leur propre fierté ;
Et qui, ſans merite, ſont vaines
D'un fantôme de qualité :
Loin ces hommes dont les richeſſes
Sont l'inſtrument de leurs foibleſſes :
Victimes de leurs paſſions :
Que le vin, la table abrutiſſent ;
Et qui leur nobleſſe aviliſſent
Par mille indignes actions.

Telle qu'en la route azurée,
Vertu, parois en ces bas lieux ;
Et de tous tes attraits parée,
Fais-les éclater à nos yeux,
Redui ces vains géans en poudre :

Pour

Pour eux ton aſpect eſt un foudre :
Sur leur front ſe peint la paſleur :
Privéz, de tes chaſtes delices
En proye à l'horreur de leurs vices,
Le deſeſpoir ſuit leur douleur.

Je ne m'informe pas avec trop de curioſité, Madame, ſi l'Ode que je viens de vous preſenter, vous a plû, ni même ſi vous l'avez luë; mais s'il m'eſt permis de vous parler avec uu peu d'autorité, ne trouvez pas mauvais que je vous ordonne de lire la piece qui la ſuit, c'eſt un ouvrage excellent, en un mot c'eſt la

copie d'une Lettre de Monsieur l'Abbé de Pons, à Monsieur Dufreny, sur la Comedie nouvelle qui a pour titre, *le Lot supposé, ou la Coquette de Village*. Je ne doute pas que le merite & la reputation de Mr. l'Abbé de Pons ne vous soient connus, ainsi l'idée que vous avez de luy, comme tout le monde, m'épargnera avec vôtre permission l'éloge de ses ouvrages. Voici sa Lettre.

J'vous rends grace, Monsieur, du succez de vôtre piece, elle a sauvé l'honneur de mon jugement, j'ay partagé

en quelque sorte vôtre peril, mais sans prendre rien de vôtre crainte. La mesure du bon que je sentois dans cette Comedie me la mettoit à couvert d'insulte, & il n'estoit question chez moy que d'un acceüil plus ou moins favorable ; c'est sur le plus ou le moins dependant des hazards de l'action theatrale, qu'il ne faut jamais porter de jugements propheti-ques. On doit, ce me semble, aux Auteurs l'aveu naïf des sentiments qu'on a éprouvez à la lecture de leurs pieces ; il est vrai que la pluspart ne veulent

de leurs amis que des applaudiſſements & ſçavent fort mauvais gré à qui a le courage de leur avoüer ſes degoûts, il n'importe, diſons toûjours ce que nous ſentons, j'aime mieux recevoir une injuſtice d'un ami, que d'en commettre une a ſon égard Mais de même que je veux qu'on ait le courage de blâmer un mauvais ouvrage au peril de s'aliener l'Auteur qui nous conſulte, je voudrois qu'on oſat loüer hautement une piece dont on a été bien affecté, je voudrois qu'on n'hezita pas à ſe mettre

pour ainſi dire de moitié de peril avec elle, en un mot, il me ſemble que lors qu'un ouvrage livré à nôtre cenſure nous a ſemblé bon, nous devons à l'Auteur l'hommage public du jugement que nous en avons porté. Mais peu de gens veulent courir le peril de voir leur propre goût dementi par la voix publique, voilà pourquoi vôtre piece avoit ſi peu d'Apologiſtes aprés pluſieurs lectures que vous en aviez faites à Paris & à la Cour, il falloit qu'elle réüſſit au Theâtre pour affranchir du miſtere

quelques amis discrets, qui, de peur de se commettre, n'avoient osé se declarer hautement pour elle Je ne me sçais pas mauvais gré de n'estre pas si Politique, je ne suis point effrayé d'un danger qui nait du devoir, & aprés tout quel est le danger ? Quand il me seroit arrivé de trouver bon un ouvrage que le public auroit jugé mauvais, il n'y auroit pas grand mal à cela, & j'ose asseurer, que je serois en ce cas moins mécontent de moi, que, si dissimulant lâchement mon estime, je m'estois épargné

cette espece d'humiliation.

Il n'y a point de piece absolument irreprochable au Theâtre, & je n'espere pas ce miracle de la main des hommes ; la meilleure de toutes nos pieces sera celle, dont les bautez rachetteront plus liberalement les defauts. C'est l'équitable appretiation de ces beautez & de ces defauts, qui est l'objet de la bonne critique.

La plusspart des gens croïent avoir donné une haute idée de leur goût lorsqu'ils ont reproché durement à un Auteur quelques fautes sensibles de

ſon ouvrage, voilà les bornes de leur examen, ils ne ſortiront point de la. Vous ne les verrez jamais citer un endroit heureux, ils ne releveront jamais une grace delicate, cela n'eſt pas également aiſé à ſentir. Mais le merite d'un excellent critique ne ſe borne pas à ſentir ſucceſſivement & les beautez & les défauts d'un ouvrage, il lui faut encore un coup d'œil qui embraſſe le tout enſemble, & qui force ſon jugement à prononcer ſur l'air general & dominant de l'ouvrage. On vous reproche-

ra,

ra, Monſieur, quelques fautes, & vous ſçaurez mettre tout à profit ; mais en avoüant à vôtre ordinaire les critiques que vous jugerez judicieuſes, renvoyez les cenſeurs à l'air general de bonté devant qui ces petits reproches ne peuvent tenir.

On vous reproche d'abord, & je ſuis ici relateur complice, on vous reproche, dis-je, de n'avoir pas ſatisfait à l'idée du titre de la piece, dans le caractere de vôtre Coquette. Le titre de *Coquette de Village* ſembloit annoncer la Coquet-

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

terie agiſſante au gré de la ſimple nature, par un manege de pur inſtinct; mais vôtre Coquette n'eſt rien moins que cela, vous ſuppoſez qu'elle a été inſtruite par la Veuve Pariſienne, de toutes les ruſes perfides que l'art fournit aux Coquettes conſommées. Enſorte qu'elle eſt moins, *la Coquette de Village*, que la Coquette au Village. Mais il n'y a pas grand mal à cela : ſi le titre de *Coquette de Village* nous bleſſe, qualifions la piece par, *le Lot ſuppoſé*.

On a trouvé vôtre denoüe-

ment trop precipité, on voudroit que vous euſſiez ſoûtenu plus long temps Lucas dans ſon inſolente yvreſſe, & que vous l'euſſiez detrompé moins bruſquement. Quand une Scene nous a fait plaiſir à certain degré, nous avons ſouvent l'ingratitude de reprocher à l'Auteur de ne l'avoir pas fait aſſez durer, nous n'examinons pas toûjours s'il étoit aiſé de l'étendre au delà de certaines bornes, ſans la faire tomber dans la langueur.

J'ay eſté mal affecté dans le premier Acte de la Scene en-

tre le Baron & Liſette ; voicy ce qui m'y a bleſſé : on a dit que le Baron épris de la Coquette, avoit déja parlé de mariage, & qu'il y avoit même eû des articles dreſſez, il ne les a point encore ſignez ces articles ; mais l'on ſe propoſe d'épier un inſtant de foibleſſe, pour luy faire faire la ſotiſe ; tout cela ſuppoſé, lorſqu'on fera paroiſtre le Baron avec Liſette, il faut que je m'apperçoive de l'extrême paſſion qu'il a pour elle, & s'il n'a parlé d'articles & de contrat, que pour gagner du temps, &

tromper Lucas & ſa fille, il doit, dans l'état de la Scene en queſtion, redoubler d'artifices, & perſuader plus que jamais à Liſette, qu'il a ſincerement deſſein de l'épouſer. Mais rien de cela. C'eſt tout le contraire, il luy dit durement qu'il avoit perdu l'eſprit, le jour qu'il fit dreſſer le contrat.

Ce jour-là ma foibleſſe
Penſa bien l'emporter ſur toute ma raiſon.

Enſuite il la rappelle à l'eſperance, en luy diſant:

Vous aurez un contrat, il

eſt ſigné déja.

J'ay fait le premier pas, ſigner eſt le ſecond.

Et le ſecond pas, quand le fera t il? lorſqu'il ſera plus vieux . . . en verité voſtre Coquette n'a pas grand merite à deviner que le Baron ſe moque d'elle, quand le piege eût eſté un peu moins groſſier, je la connois, croyez moy, elle n'en eût pas eſté la dupe.

Cette Scene vous doit être plus preſente qu'à moy, ſi vous eſtes de mon avis, le remede eſt facile, quelques Vers adoucis retabliront tout cela.

Il ne m'eſt revenu aucune Critique particuliere qui attaqua la conduite & la marche generale de la piece, mais auſſi de tous ceux que je connois qui en ont eſté le mieux affectez, il y en a peu qui ayent oſé prendre ſur eux de la loüer de ce coſté, je ne ſçais ſi, à tout prendre, vous ne devez pas être content. Le prejugé ne fait pas toûjours ſi bonne compoſition; quelques gens ſont prevenus que l'art de conduire n'eſt pas voſtre fort. Le fondement de cette prevention, c'eſt que vous avez fort negligé

cette partie dans les travaux d'un autre âge. Une seule piece heureusement conduite ne suffit pas aux gens prévenus pour leur faire retracter ce jugement, il leur faut plus d'une preuve, ils ont trop d'interest à la chose, cette retractation est peut être pour eux une affaire d'honneur.

Vostre Comedie de l'Esprit de contradiction est de l'aveu de tout le monde irreprochablement menée, mais c'est une piece d'un seul Acte, & elle ne passera pas pour un grand effort de conduite; celle ci est de

trois Actes, & prouveroit un peu plus : C'eſt pourquoy l'on ne doit pas eſtre ſi facile à l'adopter, cela viendra avec le temps . . . mais tout cela ne ſuffit point encore, il vous faut une piece de cinq Actes dont l'intrigue ſoit ſimple & ingenieuſe, dont la marche ſoit aiſée & naturelle, en un mot, il vous faut ſurmonter plus d'une fois les plus grandes difficultez de l'art, pour terraſſer la prevention qui vous obſede? courage, Monſieur, le plaiſir du public eſt un objet digne de voſtre émulation,

puiſſiez vous faire long-temps ſes delices. Je ſuis, avec une ſinguliere eſtime, Monſieur, Voſtre tres-humble & tres-obéïſſant Serviteur,

l'Abbé de Pons.

Allons, Madame, encouragez moy à ne pas vous ennuyer. Juſqu'à preſent cela ne va pas mal, & il y a apparence, ſi la matiere continuë à s'embellir d'elle même, que nous arriverons à bon port à la fin du Livre. Jugez ſi je m'y prends comme il faut. & ſi les efforts que je vais faire pour

m'en tirer à mon honneur, ne ſont pas ſuffiſants pour vous amuſer. Je vous ai promis des hiſtoriettes. Il faut vous tenir parole. J'ay heureuſement la tête remplie des circonſtances de celles que je vous deſtine. Sauf cependant à moy, à ne pas dévisager les Maſques de l'un & l'autre ſexe à qui mon indiſcretion pourroit porter des atteintes aſſez delicates. Ainſi pour ne pas compromettre les gens dont il s'agit, ne trouvez pas mauvais que je me charge tout ſeul du poids de leurs avantures. Je vous avouë, Ma-

dame, que je n'aurois pas la force de vous refuſer toute la confidence des affaires que vous allez lire, ſi j'avois l'honneur de vous connoître plus particulierement; mais du ſexe charmant dont vous êtes, outre qu'on babille volontiers, on ſe plaît encore ſi ſouvent à faire des tracaſſeries au tiers & au quart, que je croi que le plus ſûr, eſt de ne vous dire, que ce qu'on veut bien que tout le monde ſçache. Or eſt-il que je ne crains pas la cenſure, d'ailleurs je ſuis fait pour elle, & on ne verra jamais Mercure

tant que je le ſerai, s'allarmer de tous les diſcours qu'on peut tenir de luy : par conſequent, liſez.

J'avois il y a quelque temps une Maiſon ſuperbe à la Ville, & deux Palais au moins à la Campagne: la magnificence de ma table, & l'excés de mes richeſſes m'avoient acquis une ſi grande foule d'amis, & mis en ſi bonne odeur chez les Dames, que je paſſois pour un vray modele de generoſité, de delicateſſe & de galanterie. La nature de ſon côté avoit été à mon égard auſſi prodigue

que la fortune. Jugez, ſi avec ces avantages,& mon inclination qui m'a toûjours porté aux plaiſirs, tous les cœurs ne s'ouvroient pas à mon paſſage. Voilà l'état où étoient mes affaires lorſque m'arriverent les avantures que je vais vous conter, elles ne ſont pas moins bonnes aujourd'huy, mais mon temperament a malheureuſement reçu de l'habitude de mes plaiſirs des leçons de moderation dont j'enrage.

Dans cet heureux train de vie dont je viens de vous faire une peinture aſſez legere, je

tombay par hazard aprés bien des cascades, entre les mains d'une Dame qui entretenoit le plus galammant, & le plus adroitement du monde, neuf Amants à la fois, il faut tout vous dire, j'avois en même temps neuf Maîtresses; mais il y avoit cette difference entre nous deux, que le plus souvent, quoi qu'elles me coutâssent bien cher, elles étoient sans consequence pour moy, au lieu que les neuf Amans de la Dame dont je vous parle, tiroient chaque jour assez regulierement à consequence pour

elle. Lorſque je me mis ſur les rangs, j'aurois parié toute ma fortune que cette obligeante perſonne m'adoroit, une delicateſſe infinie & un art admirable aſſaiſonnoient à merveille toutes les careſſes que je recevois d'elle. Auſſi genereuſe que moy, mon cœur étoit à ſon compte, le ſeul bien qui flattoit ſa paſſion. Enfin ſes airs ſimples, tendres & ingenus m'enyvrerent de l'eſpoir d'un bonheur ſi doux, & ſaiſirent à un tel point ma credulité, que je me determinay à lui ſacrifier toutes ſes rivales.

Ces

Ces ruptures auſquelles elles ne s'attendoient ni les unes ni les autres, furent ſuivies de tant d'éclat & de bruſqueries reciproques, qu'elles firent pendant un temps aſſez conſiderable la raillerie de tout le monde. Je renvoïai à la belle Aminte toutes les Lettres qu'elle m'avoit écrites, & je lui redemandai les miennes, Climene me jetta mon portrait au né, la fiere Olympe m'arracha les cheveux, & me donna quelques ſouflets, ainſi du reſte. Debarraſſé enfin heureuſement des mains de toutes ſes aimables

perſonnes, je courus chez mon incomparable & nouvelle Maîtreſſe, je luy fis voir à l'inſtant ſur mon viſage & dans mes yeux, où ma paſſion étaloit tous les tranſports de l'amour dont je brulois pour elle, les veſtiges ſanglants de mon triomphe. Tant de ſacrifices, & une victoire ſi complete arracherent de ſon cœur l'aveu le plus tendre qu'une Amante éperduë puiſſe jamais faire au plus heureux Amant du monde, & de ſes beaux yeux des larmes, dont je penſai expirer de joye.

Je me trouvay ſi leger aprés tous les beaux exploits que je viens de vous dire, que je luy jurai mille fois, & avec ſincerité de n'aimer deſormais plus qu'elle. Elle me crût, & me proteſta avec ſerment de n'aimer de ſa vie que moy. Huit jours ſe paſſerent ainſi dans la meilleure intelligence du monde ; mais mon bonheur ne devoit pas être éternel comme je m'en étois flatté : en voici la preuve.

Un jour eſtant entré dans ſa chambre vers les dix heures du matin, par l'entremiſe d'une

de ſes femmes je m'approchay de ſon lit, je m'aſſis dans un fauteüil à coſté d'elle, & je repris à mon ordinaire le langage de nos amours, qu'elle écoutoit aſſ ctueuſement, comme les plus belles choſes du monde, lorſque nous entendîmes frapper en maiſtre, à la porte de la chambre où nous eſtions. Ah! mon Dieu, Monſieur, me dit elle, c'eſt mon mary, il ſe doute de noſtre intrigue, ou pluſtoſt il n'en doute plus: je ſuis perduë . . . cachez-vous, ſauvez vous? où voulez-vous Madame, luy dis-

je auſſi effrayé qu'elle, que je me cache, & par où puis-je me ſauver. Hé! Monſieur, ſautez par la feneſtre. (Il eſt bon de vous dire que cette feneſtre par où elle me propoſoit de faire le ſaut, eſtoit à plus de vingt pieds de hauteur ſur un Jardin où elle me prioit de me précipiter, & que d'ailleurs je ne ſçay point ſauter.) Cependant le vacarme continuoit à la porte, & le prétendu mary que je ne connoiſſois que mediocrement, faiſoit un bruit épouventable. Enfin ma chere Maiſtreſſe ne pouvant plus

tenir contre ces brutales inſtances, me dit, cachez vous du moins, Monſieur, ſous le lit, ou bien entre les matelats. Eh! Madame, luy repondis je, il n'y a pas de ſûreté pour moy à me fourrer ny deſſous, ni dans le lit. Eh! du moins, mettez vous, reprit-elle impatiemment, dans le grand tiroir de cette commode, où vous pourrez entrer, quoy qu'aſſez mal à voſtre aiſe: dans un beſoin extrême, comme celuy-cy, Monſieur, ne faut-il pas faire de neceſſité vertu? je fus aſſez ſot pour m'empriſonner avec

des peines enragées dans ce maudit tiroir, où elle m'enferma à double tour, & dont elle tira, & cacha soigneusement la clef.

Aprés s'estre ainsi précautionnée contre les recherches jalouses de ce curieux impitoyable, qui de son côté juroit à la porte comme un Païen, elle alla enfin d'un air tout endormi, & en se frottant les yeux, la lui ouvrir. En verité, Monsieur, lui dit-elle, vous venez de me reveiller en sursaut d'une étrange façon. J'étois au milieu du plus agreable

rêve que j'aye fait de ma vie, lorsque j'ai entendu le bruit que vous venez de faire. Vraiement, Madame, lui dit il, vous êtes une fort jolie femme, vous prétendez donc m'en faire accroire comme à Daphnis, Oronte, Licydas, Eraste & Damon. Je ne vous parle pas de vôtre grand Laquais que vous leur preferez comme à moi, c'est un coquin que je ferai roüer de coups de bâton; mais Plutus & Mercure que depuis quelques jours vous honorez de vôtre tendresse avec tant d'éclat, ne me marcheront

marcheront pas ſur le ventre impunement. L'un d'eux eſt ici, & malheur à qui me tombera ſous la main. Je vous trouve bien hardi, lui dit-elle, de venir m'inſulter avec tant d'audace dans ma maiſon. Taiſez-vous, perfide, reprit-il, & n'eſperez pas que je vous pardonne vos infidelitez que vous ne m'ayez rendu au moins les vingt mille écus que vous m'avez couté. Je ne ſerai pas voſtre dupe, comme les ſots que vous tenez dans vos filets, & je vous perſecuteray, juſqu'à ce que la reſti-

tution que vous me devez, m'ait mis à but avec vous. Vous êtes un insolent, lui répondit-elle, un lâche, & le plus méchant & le plus scelerat de tous les hommes ; en même tems elle gemit, pleura, s'évanoüit, & je n'entendis plus rien, parce que je m'évanoüis aussi.

Environ deux heures aprés mon évanoüissement, ma charmante Maistresse ouvrit le tiroir où je m'étois imprudemment laissé emprisonner. Et me trouvant presque sans poux, & sans chaleur, elle s'i-

magina que je n'avois rien entendu de la converſation precedente, & s'empreſſa à me faire revenir. J'ouvris enfin les yeux, & je lui dis avec une langueur extrême, qui partoit plûtôt de l'accident qui venoit de m'arriver, que de l'amour qui me reſtoit pour elle, que je me mourrois, & que je la priois d'envoïer chercher mon carroſſe qui m'attendoit à cent pas de ſa maiſon, pour me remener chez moi, ce qu'elle eût de la peine à m'accorder; cependant elle me dit en m'embraſſant tendrement, qu'il fal-

loit que je me fuſſe évanoüi en entrant dans la commode, tant elle m'en avoit retiré froid & ſaiſi ; elle ajoûta que ſon mary l'avoit le plus mal à propos du monde entretenu de tout le détail aſſommant d'un procés qui eſtoit de grande importance pour eux, mais qu'elle ſe trouvoit encore bien heureuſe de ce qu'il l'avoit enfin laiſſée ſitoſt en repos, & elle me predit que mon accident n'auroit point de ſuites fâcheuſes. En effet, en ſortant de ſa maiſon, je me trouvay ſi bien remis de la lethargie où m'avoit

jetté le tiroir, que je me fis mener sur le champ chez le curieux dont le vacarme venoit de m'emprisonner. Je me souvins, chemin faisant, de l'obligeante proposition que mon incomparable Amante m'avoit faite de me jetter par la fenestre, au hazard de me briser les os, & j'arrivai chez lui, aprés avoir fait vœu de ne plus retourner chez elle.

Nos premieres civilitez furent courtes; mais la confidence se mêlant de nostre conversation, il se radoucit à mon égard; & je l'amenay au point

de luy faire entendre avec de grands éclats de rire, tout ce qui venoit de m'arriver. Ecoutez, me dit-il à son tour, la fin de l'entretien que je viens d'avoir avec cette prodigieuse femme; mais il est à propos de vous dire auparavant quelqu'une des raisons qui ont donné lieu à ce que vous venez d'entendre.

Il n'est pas necessaire que je vous étale icy les charmes de sa personne, ni ceux de son esprit, vous en connoissez les graces & le pouvoir aussi-bien que moy; mais il est bon

que vous ſçachiez qu'il y a ſix mois que je vis bien avec elle ; que pendant ces ſix mois, mon amour a tous les jours pris de nouvelles forces, & qu'il y a enfin ſix mois que je m'apperçois qu'elle me trompe tous les jours. Pouvez-vous aprés cet aveu renoncer à aimer une femme ſi aimable. Tous ceux que vous m'avez entendu nommer ſont en effet, depuis & avant moy, ſes amants comme moy. Elle ſçait en un mot ſi bien menager ſes heures & ſes rendez-vous, que ce n'eſt preſque que

par conjecture qu'on le méfie d'elle. Je n'aurois pas même acquis la grande connoissance que j'ay de ses allures, si une femme de sa confidence & de ses plaisirs, n'avoit pas malheureusement pour elle, pris, à ce qu'elle m'a dit, de l'amour pour moy. Voilà, Monsieur, comme j'ay eû son secret, & c'est par son canal que j'ay sçû aujourd'huy que vous étiez chez elle; & qui plus est, que vous y étiez parfaitement bien. J'ay répondu assez indifferamment à cet avis; mais un moment aprés l'avoir receu, j'ay

monté en carroſſe, & je ſuis venu troubler, je ne ſçai encore, ſi je dois dire à propos ou non, les plaiſirs qu'on vous deſtinoit. Je me dedis de bon cœur, luy dis-je, de tout le mal que je vous en ay voulu; mais de grace, achevez la ſuite de cette converſation que mon évanoüiſſement m'a dérobée. Je me ſuis mis, reprit il, pendant que la belle pleuroit à chaudes larmes, à faire une exacte viſite dans ſon appartement; je vous ay cherché derriere les rideaux, ſous le lit, dans ſon cabinet, & par tout

sans rien trouver, bien asseuré cependant que vous n'étiez pas loin, & ne comprenant pas où vous pouviez estre. J'ay passé dans une autre Chambre où elle m'a suivi, & où elle m'a fait les plus touchants & les plus tendres reproches du monde. J'allois enfin me jetter à ses pieds, & luy demander mille pardons des injures que je luy avois dites, & de l'indignité de mes soupçons, lors que la presence de son mary qui nous a parfaitement deconcerté tous deux, a rompu nostre entretien; elle avoit le

visage baigné de pleurs, j'avois les yeux moüillez, & nous estions tellement embarrassez de nostre contenance, dont la vûë d'un époux importun augmentoit infiniment le désordre, que je pris le parti de les laisser ensemble s'éclaircir des causes de nostre embarras. Elle a de l'esprit, il n'est pas délicat, & c'est à quelques intrigues comme les nostres, qu'ils doivent l'éclat de leur maison. Jugez si la paix a esté bien-tôt faite entr'eux, ou pour mieux dire, soyez seur qu'ils n'ont pas esté un moment broüillez pour si peu de chose.

Je vous avouë pour moy que rien ne me tient plus au cœur à ſon égard, que l'horrible dépenſe qu'elle m'a fait faire ; tous les hommes ont leur foible. Je ne me repens jamais de la perte de ce que je n'ai pas lieu de regretter ; mais dans cette occaſion je ſuis trop la dupe de mes ſoins & de mon argent, pour n'en pas regretter la perte. Ma foy, luy dis-je, il me paroît que tout ce que vous pourriez faire pour le rattraper, ſeroit aſſez inutile, au reſte prenez là-deſſus le parti qu'il vous plaira, pour moy je

m'en tiens où j'en suis avec el-
le, & je vous jure que de ce
pas, je vais chercher fortune
ailleurs.

Nous nous quittâmes fort contents l'un de l'autre, & je fus sur le champ chez tout ce que je pus trouver de mes amis pour leur conter mon avanture de la Commode, sans leur nommer cependant la personne qui m'avoit si bien accommodé.

Je me souvins dans la chaleur des mouvements que je me donnai pour regaler le monde de ce trait admirable,

que des neuf perſonnes que j'avois l'honneur d'aimer, avant la glorieuſe preference que j'avois donnée à ma derniere Maîtreſſe, la jeune Liſette étoit celle qui me feroit le meilleur accüeil. Je me rendis chez elle en ſortant de la Comedie, j'en fus reçû avec mille marques d'une veritable tendreſſe, elle me jura qu'elle avoit vû ma deſertion avec une douleur mortelle, & qu'elle avoit enfin une joye inexprimable de me revoir. Plus ſenſible mille fois que je ne peut vous le dire à ſes diſcours flatteurs, je me rac-

commodai ſi bien avec elle, que les circonſtances de nôtre broüillerie ajoûterent un ragoût infini à nôtre raccommodement. J'y retournai le lendemain, le jour ſuivant, & le troiſiéme jour encore ; mais par malheur elle avoit un mari jaloux dans les formes. Il ne ſe plût point à me voir ſi ſouvent dans ſa maiſon, il pria ſa chere moitié de m'écarter ſans bruit, & luy fit entendre que ſi ſa priere n'avoit pas lieu, il prendroit des meſures qui mettroient à ſa mode, ſon honneur en repos. La belle comp-

ta ces petites menaces pour rien, & ne m'en fit pas seulement la moindre confidence. Cette reserve pensa luy couter bien cher ; mais en verité il n'y a rien dont une femme d'esprit ne vienne parfaitement à bout.

Un certain jour dont j'ai oublié la date, il y avoit environ une heure que nous étions ensemble, lorsqu'une fille de Chambre vint nous avertir que Monsieur alloit nous surprendre. Suivez moi un peu de loin me dit à l'instant son épouse, jusqu'à la porte de mon

mon appartement & ne vous mettez en peine de rien. Elle prit auſſitoſt deux flambeaux qui eſtoient ſur la cheminée, elle courut ſur l'eſcalier où elle rencontra ſon mary, à qui elle dit d'un air effrayé ! ah Monſieur, montez avec moy là haut, je viens de voir tout à l'heure un grand Irlandois qui ma demandé l'aumoſne d'une maniere qui m'épouvante encore, je meurs de peur que ce ne ſoit un voleur, & qu'il ne ſoit caché dans la maiſon. Son mary la ſuivit & monta avec elle chercher le pretendu vo-

leur, pendant que sa fille de chambre me mit à la porte de la ruë, où je fus fort aise de me voir arrivé à bon port.

Je ne me plais pas dans les allarmes, j'aime les plaisirs tranquilles, & le tumulte des passions qui fait le bonheur des autres est justement ce qui m'en dégoute. Ainsi j'abandonnay encore une fois Lisette, & je retournay enfin à cette redoutable Olympe qui m'avoit si maltraité le jour de nostre rupture. Elle estoit sa maistresse, celle de son mari, & fut encore la mienne, con-

tre mon intention. Voici de quelle maniere je rentray dans ſes fers.

Luy faiſant un jour une ſimple viſite de civilité, elle mit la converſation ſur le chapitre de nos amours, & aprés avoir paſſé en reveuë les qualitez & les noms de ceux & celles que nous avions aimé de part & d'autre, elle me dit: Ecoutez moy, mon cher, nous ne ſerons jamais heureux en amour tant que nous ſerons auſſi inconſtans que nous l'avons eſté; faiſons une fin, vous aimez dans un ſens, voſtre li-

berté, tous les hommes l'aiment comme vous ; mais libertin pour libertin, vous estes celui de tous les hommes que j'aime le mieux. Regardez moy, & avoüez (tous les traits de vos Maistresses comparez aux miens) que, Coquette pour Coquette, je suis de toutes les femmes, celle que vous devez le mieux aimer.

Je vous jure, Madame, que je ne pus pas m'empêcher d'en convenir, & que la bonne foi d'Olympe fit un effet si puissant sur moi, que je l'aime à la rage. Voila où nous en

sommes. Si ce recit ne vous a pas ennuyé, j'en suis bien aise.

Ne me perdez pas de veuë, Madame, un de mes amis veut me faire parler, tant mieux pour vous & pour tous ceux qui me liront. Vous allez entendre du sublime qu'il me preste. Je vais dialoguer d'importance avec Iris, & vous dire des choses que vous allez regarder, comme le Chef-d'œuvre de mon éloquence. Cette promesse, entre nous, ne doit pas vous étonner puisque c'est à moy

si vous vous en rapportez à ce qu'en ont dit ces vieux foux de Poëtes qui m'ont divinizé, que l'on doit le grand art de raisonner. Jugez par vos propres lumieres, s'il ont eû tort ou raison de me dispenser les qualitez que j'ay receus d'eux.

DIALOGUE entre Iris, Mercure & un Moderne.

IRIS.

Hola, Mercure, hola je desesperois presque de te rencontrer dans ce Pays-cy;

je n'en puis plus :

A te chercher me voila hors d'haleine ;

Voyez l'Ingrat, s'il s'en met fort en peine.

Que n'ay-je cependant pas fait pour te découvrir, il n'y a point de recoins dans la Grece & dans le Pays Latin que je n'aye parcouru, point de Monts sur lesquels je n'aye grimpé, non pas même le Mont Parnasse, & malgré les arrêts du destin, comme dit Homere, toute immortelle que l'on me croye, je serois expirée de soif & de lassitude,

ſi je ne m'eſtois rafraîchie de l'eau Poëtique de la Fontaine Aganipide. O la bonne liqueur, Mercure.

MERCURE.

Pour du Nectar j'en bois ; mais ſi de la meilleure eau du monde. De quoy s'agit-il charmante Iris, cependant de peur de l'oublier, que je t'embraſſe ma chere enfant, aprés quoi je t'écouterai de ma bonne oreille.

IRIS.

Treves de ces ſortes de libertez badines, je te prie, elles eſtoient permiſes parmi nous autres

autres Divinitez du Regne de Saturne d'heureuſe memoire, & encore plus ſous celui de Jupiter ſon fils, mais depuis quelque tems, il faut eſtre un peu plus en garde contre les ſaillies du temperament, car en certain réduit du monde, il y a un tas de Modernes au ris moqueur qui ne manqueroient pas de nous chanſonner ſur la moindre privauté.

MERCURE.

O la plaiſante défaite, comme ſi les Dieux devoient craindre les couplets. A propos, eſt-ce que les Immortels ſont

assez oisifs là haut pour donner
la moindre attention à toutes
les sotises qui se disent & se
font ici bas ; s'entretiennent.
t-ils par exemple de la nou-
velle guerre que quelques es-
prits inquiets ont declaré aux
Partisans du divin Homere.

IRIS.

Fils de Maïa, peux-tu me
faire une telle demande, com-
me s'il étoit permis que tu pus
ses ignorer l'importance & le
consequences de cette fameuse
querelle, & c'est là unique
ment le sujet de mes depêches
& pour lequel je t'ai cherch

avec tant d'inquietude & d'empreſſement, afin que nous concertaſſions enſemble les moyens de detourner cet orage qui menace toute la Cour celeſte.... Comment ſi cette affaire eſt de conſequence. Oüi ſans doute, elle intereſſe plus que tu ne peux te l'imaginer, tout le Conſiſtoire des Dieux; nos Confreres avoient d'abord regardé les preliminaires de l'inſulte faite à leur Poëte, comme un jeu fait pour les amuſer. Momus, mauvais railleur, les comparoit à des Pigmées qui voudroient entre-

prendre d'eſcalader le Ciel, en s'élevant ſur des échaſſes pour y atteindre. Comus le Farceur a d'autres Nains, qui, plantez ſur les épaules d'un Geant, ſe perſuadent follement qu'ils ſont greffez ſur ſa teſte, comme ſur un grand Sauvageon, s'en eſtimant la partie principale, tandis qu'ils ne paroiſſent pas plus qu'une fourmi ſur le bonnet d'un Ancien, & tous les Dieux de rire. Mais la Scene eſt bien changée, depuis ſur tout que Jupiter a conſulté le Grimoire des Deſtinées, il paroît inquiet, rêveur, d'une hu-

meur insupportable, jusques à faire perdre patience à la belle Junon à laquelle il cache tout ce qu'elle voudroit sçavoir. Je te dirai même à l'oreille que cette Déesse poussée à bout, lui a adressé ces Vers d'Homere.

* *O Jupiter fâcheux, plein de rudesse,*
Quand ai-je esté si fole & indiscrete,
Tâchant sçavoir quelque chose secrete.
Mais toy malin concluds & deliberes

* Salel, 1. Liv. de l'Iliade.

Toûjours ſans moy tes plus privez affaires.

A quoi le Dieu répondit, ô Felone!
Impoſſible eſt que jamais rien j'ordonne,
Que ton faulx cœur plein de ſuſpition,
N'entende à plein la miene intention;
Mais d'autant plus que m'en cuydes diſtraire,
D'autant ou plus, je fais tout le contraire,
Tant ſeulement pour mieux te moleſter,
En te voyant à mon vuëil conteſter:

Or va t'asseoir, que je n'oye parole
Doresnavant si temeraire & folle:
Donc quelquefois transporté de courroux,
De mes deux mains je te baille tels coups
Que tous les Dieux qui sont en l'assistence
Ne puissent rien pour ton aide & deffense.

Il ne sçait en verité à qui s'en prendre, il vit en Tyran, tousjours défiant, & tremblant que cette guerre ne lui soit plus funeste que celle que les

Aloides lui declarerent jadis.
Ne t'en ſouvient il pas.

MERCURE.

Ma foy s'il m'en ſouvient, il ne m'en ſouvient gueres.

Je me rappelle cependant quelque évenement ſemblable que j'ai lû dans les Poëſies d Homere; mais par la barbe de Jupiter, il n'eſt plus icy queſtion des perils paſſez, en voilà de preſents bien réels qui attaquent noſtre divinité; je connois le fils de Saturne, il n'eſt point Dieu à s'allarmer de dangers imaginaires; cependant qu'auroit-il à craindre

de ces Novateurs, à moins qu'ils ne soient conduits par quelque divinité inconnuë jusqu'à present parmi nous autres immortels.

IRIS.

Que tu as la judiciaire excellente, comment as tu pû rencontrer si juste; & c'est ce que j'avois de plus essentiel à te communiquer, pardonne à mon trouble; il n'est que trop certain qu'ils ont actuellement à leur tête une maîtresse Déesse, les Modernes la nomment la *Raison*, ils l'ont proclamée Reine, & le croyent

invincibles sous ses étendarts. Appuyez d'elle, ces esprits inquiets sont assez fiers pour s'imaginer qu'en suivant ses conseils, ils nous priveront du droit d'immortalité malgré la prise de possession que nous en a donné Homere il y a trois mille ans. Se peut il Mercure que tu ignores des circonstances aussi importantes, puisque tu te trouves porté dans la Capitale où s'est tramée cette étrange conjuration.

MERCURE.

Tu n'en dois point estre surpris. Parmi mes differens

emplois tu ſçais que je ſuis revêtu d'un qui m'occupe ſeul beaucoup plus que les autres, c'eſt un maître Dieu que mon pere, a-t il fait un ſigne de tête, plus prompt que l'éclair, il veut eſtre obéï.

Il faudra cependant qu'il s'en paſſe pour cette fois cy, car j'ay trouvé la Nymphe plus impenetrable que Danaé à la pluye d'or, ſoit dit entre nous, c'eſt la premiere qui ait reſiſté à ce charmant appas. Je reprend donc mes Talonieres & nous retournerons au Ciel de compagnie pour ren-

dre compte à mon pere de ma commission dont il ne sera pas content.

IRIS.

Non pas, Mercure, j'ay ordre de te faire changer d'occupation; il faut que comme Dieu d'éloquence, tu employes tes talens à pacifier les esprits; si tu t'entrouvois même une assez ample provision pour débaucher quelques-uns des chefs de nostre ennemie la *Raison*, quel service signalé ne rendrois tu pas à toute la Cour celeste. En mon particulier tu ne trouveras pas une ingrate,

en voilà les Arbres par avance, es tu content.

MERCURE.

Laisse moy faire aimable fille de Thaumas, ils sont confondus, je les amene pieds & mains liez faire amende honorable devant le Tribunal de Jupiter, en presence du divin Poëte, & là à voix haute & claire, declarer que méchamment, traitreusement & sédicieusement, ils ont preferé les armes de la Raison, pour s'en servir contre le pere de la Poësie à qui nous sommes redevables de tous les hon-

neurs dont nous joüiſſons dans l'Olimpe. . . Mais j'apperçois quelqu'un marchant à noſtre rencontre, ſeroit-ce point par hazard un de ces ſéditieux Modernes qui vient mediter icy quelque conſpiration contre la vieille Iliade. Avant qu'il ſoit plus prés, il me vient un deſſein que tu ne dois pas deſapprouver, je vais me transformer en Academicien de l'ancienne Ecole, & toy tu te donneras pour une femme ſçavante; comme tu poſſedes parfaitement les Antiquitez Greques & Romai-

nes, tu me fourniras des citations au beſoin.

IRIS.

En verité tu es un admirable Comedien, voyons toutefois, comme tu joüeras ce nouveau rôlle & ſi tu me tiendras parole, je te jure foy de Déeſſe de luy adreſſer des injures qui ne le cederont point en harmonie à celle que Junon dit de ſi bon cœur à Jupiter lorſqu'elle a ſes vapeurs. . . . Il paroiſt chercher quelque choſe qu'il a égaré, ſers toy de cet à propos pour l'aborder & luy offrir tes ſervices, je te ſuis de prés.

MERCURE.

Chut, ne dis mot. . . Monsieur sans trop de liberté ne pourrois-je pas vous estre bon à la recherche que vous faites, j'ay au moins de bons yeux.

LE MODERNE.

La chose M. ne merite pas que vous partagiez ce soin avec moy, j'en suis même par avance consolé, ce n'est qu'un tome d'une Traduction d'Homere en prose avec des remarques qui par consequent ne m'ennuiront pas d'avantage. Je crois que je me consolerois aussi aisement, si j'avois perdu un

un autre gros billot que voilà qui eſt le pendant d'oreille de l'original.

MERCURE *Académicien.*

A ce peu de paroles, il n'eſt pas difficile de deviner que vous n'avez pas des ſentimens bien favorables pour tout ce qui s'appelle Homere, les miens ſont bien oppoſez aux voſtres, il a au contraire pour moi des beautez ſurnaturelles, & il me ſeroit facile d'en faire l'apologie; à ce dégoût ſi marqué, je ne crois pas vous offenſer ſi je vous eſtime un Anti-Homeriſte du premier rang.

LE MODERNE.

Le nom ne fait rien à la queſtion preſente, mais je doute M. qu'un homme d'eſprit oſe jamais deffendre une ſi mauvaiſe cauſe ; on aura beau faire, & chercher, jamais on n'y decouvrira ce qui n'y a jamais eſté ; je veux dire un deſſein frappant que l'eſprit n'ait pas de peine à demêler, des Dieux qui ſoutiennent dignement le caractere reſpectable de la Divinité, des Heros qui ne ſoient point ſuperbes, inſolents, groſſiers, pleurants comme des enfans, & ſepa-

rants indifferemment du vice comme de la vertu. Quelle honte pour le ſiecle, ou pour le genie de voſtre divin Homere, de faire adreſſer des diſcours à des chevaux, & d'entendre ces mêmes chevaux répondre pertinemment; appellez-vous cela du merveilleux, n'eſt ce pas pluſtoſt pour les perſonnes ſenſées, du puerile, de l'extravagant. . . .

IRIS *interrompant bruſquement.*

Ah! le traître, il me ſuffoque, je n'y puis reſiſter Mercure. . . pardonne, je ne ſçais ce que je dis. . . quoy donc un Ariſtote,

un Ciceron, un Denis d'Halicarnaſſe, un Longin, un Plutarque, un Euſtathe & tant d'illuſtres morts auront employé toute leur vie à admirer ces chefs-d'œuvres de l'art, & vous, M. vous qui vivez encore, ne rougiſſez pas des blaſphêmes que vous venez de prononcer contre cet homme inſpiré d'Apollon : redoutable fils de Saturne peux tu te voir attaquer impunement dans ton Poëte favori, ſans punir dans le moment le coupable.

LE MODERNE.

Pour une illustre Greque vous estes bien vive, Madame, il vous manque un peu de flegme Philosophique. Par ce petit essay d'emportement, je juge que, si pour rendre une cause victorieuse, il ne falloit que des injures & des noms anciens, tout l'avantage de la dispute vous resteroit, mais il faut des raisons, Madame. M. nous en fournira peut-estre.

MERCURE *Academicien.*

Permettez, Madame, que j'acheve cette perilleuse avan-

ture, vous l'avez si judicieuse-ment entamée que j'espere la mettre à une heureuse fin. Vous, M. qui vous piquez de raisonnement, avez-vous étudié la Logique de l'incomparable Aristote : c'est avec son secours que j'entreprends de vous redresser l'esprit & de vous reduire, *ad metam non loqui.*

Premierement je vais vous prouver sans replique que l'on n'imaginera jamais un Poëme semblable à celuy d'Homere, suivez-moy.

Un Poëme Epique n'est par-

fait qu'autant qu'il eſt conforme à celuy d'Homere.

Or rien ne ſera jamais plus ſemblable à Homere, qu'Homere même.

Donc on n'inventera jamais un Poëme Epique auſſi parfait que celuy d'Homere.

Ce ſeul raiſonnement general devroit ſuffire pour convaincre un homme diſpoſé à ſentir la verité ; mais je veux bien pour l'honneur de l'ancienne Ecole aller encore plus avant.

Ne convenez-vous pas, que, ſi je vous fais voir plus

clair que le jour que le Poëte par excellence devoit se servir de l'entremise des Dieux dans son Poëme, & qu'ils n'y font pas un mauvais rôle, vous serez forcé de chanter la Palinodie, en voila la preuve.

Un Historien fidele & exact doit rapporter les veritables causes de tous les évenemens qu'il décrit.

Or les Dieux sont la cause veritable de tout ce qui arrive ici bas.

Donc Homere comme inspiré, a dû rapporter les pensées & les conversations des

Dieux

Dieux au ſujet de la guerre de Troye.

Je finis enfin par un 3^e. Syllogiſme par lequel je me fais fort de démontrer que les Heros d'Homere ſont parfaits, & conſequemment doivent l'eſtre beaucoup plus que les noſtres. Ecoutez.

Nous ſommes plus mechants que nos Peres, (Horace l'a dit,) nos Peres eſtoient plus mechants que nos Ayeux, donc plus nous remonterons, plus nous trouverons les hommes parfaits.

Or Homere a peint des He-

ros qui vivoient il y a trois mille ans.

Les Acteurs de ſon Poëme ſont donc tres-parfaits, & neceſſairement plus parfaits que les noſtres. En tenez vous?

LE MODERNE.

Voila ce que l'on appelle raiſonner *in formâ*, & ſçavoir remettre en honneur la reputation du bon Homere; neanmoins je ne ſuis pas encore tout-à-fait rendu, touchant la préeminence des Anciens, & particulierement touchant celle d'Homere ſur les Modernes.

MERCURE *Academicien.*

Il eſt juſte de vous ſatisfaire, je ſuivrai pour cet effet la methode des Geometres, toute ſeche qu'elle peut eſtre, elle convainc mieux l'eſprit que les diſcours les plus recherchez; je ſuppoſe néanmoins que vous n'y prenez pas garde de ſi prés.

Pour cet effet je n'aurai beſoin que de quatre axiomes qui ne me peuvent eſtre conteſtez.

AXIOME I.

Les Anciens ont inventé & dit tout ce qu'il y avoit à dire ſur toutes ſortes de matiere.

II.

Les Modernes n'ont fait que copier les Anciens.

III.

Homere eſt inventeur du Poëme Epique & de ſes regles.

IV.

Tout homme qui ne ſçait pas ſi bien les regles d'un art qu'un autre, ne peut pas ſi bien réüſſir que luy.

I. THEOREME.

Les Anciens l'emportent infiniment ſur les Modernes.

Ceux qui ont la gloire de l'invention, l'emportent infiniment ſur ceux qui n'ont fait

que copier ; or les Anciens ont la gloire de l'invention, par le premier axiome ; les Modernes par le second axiome n'ont fait que les copier, par consequent les Anciens l'emportent infiniment sur les Modernes.

C. Q. F. D.

COROLLAIRE.

Il s'ensuit de-là. 1°. Que plus un Auteur est ancien, & plus il est censé avoir de merite. 2°. Qu'Homere estant le plus ancien Poëte Epique, son Poëme l'emportera sur

tous les autres. 3°. Que la nouvelle Iliade eſtant le Poëme le plus moderne, doit eſtre le plus mauvais, plus mauvais que le Moyſe ſauvé, que la Pucelle, que le Poëme de la Magdelaine.

II. THEOREME.

Il eſt impoſſible de faire un Poëme Epique auſſi parfait que celuy d'Homere.

On ne ſçait jamais ſi bien les regles d'un art que celuy qui les a inventées, or par le troiſiéme Axiome, Homere a inventé les regles du Poëme Epique, donc perſonne ne

peut les ſçavoir auſſi bien que luy ; mais par le quatriéme Axiome tout Auteur qui ne ſçait pas ſi bien les regles d'un art qu'un autre, ne peut réüſſir comme luy, par conſequent il eſt impoſſible de faire un Poëme Epique auſſi parfait que celuy d'Homere.

C. Q. F. D.

Qu'avez vous à repliquer à l'evidence de ces propoſitions miſes dans un point de vûë Geometrique. Rendez hommage, M. à la verité, ne ſentez-vous pas qu'elle vous illumine l'eſprit, & qu'elle ſe

fait passage à travers vos pre-
jugez, que je ſerois content,
ſi elle avoit aſſez de forces pour
vous faire abjurer les nouvel-
les erreurs des Anti-Home-
riſtes.

LE MODERNE.

Qui peut tenir contre des
raiſonnements purement Geo-
metriques, ſur tout lorſqu'ils
ſont de la force, & de l'évi-
dence de ceux que vous venez
d'employer : il faudroit eſtre
bien obſtiné pour n'eſtre pas
forcé de vous rendre la Juſtice
qui vous eſt dûë, vous eſtes
en verité un homme admira-

ble, vous me le paroîtriez encore bien davantage, si vous pouviez me fournir des raisons du même poids, pour excuser le divin Poete, de la manœuvre ridicule qu'il fait faire à ses Dieux dans le 21. Livre de l'Iliade. Car que peut-on de plus indecent, & de plus injurieux à la Divinité, que de les avilir, comme il fait, en les mettant aux mains les uns contre les autres; peut-on tenir son serieux d'entendre des Déesses se reprocher leurs défauts, & ensuite se gourmer comme des harangeres; souffrez que je

vous rappelle cet endroit, il eſt en verité curieux.

Les Troyens pourſuivis par Achille ſe ſeparerent en deux ; une partie ſe ſauve vers la Ville, & l'autre ſe precipite dans le Xante ; le Heros du jour s'élance aprés eux dans le Fleuve qu'il rougit de leur ſang ; là il fait priſonniers douze jeunes Troyens des principales familles, pour les immoler ſur le bucher de Patrocle. Le Xante irrité s'oppoſe à ſa fureur, le pourſuit, & le couvre pluſieurs fois de ſes ondes. Achille prêt à perir s'adreſſe à Jupiter ; Neptune, & Pallas viennent

le fortifier ; le Xante appelle le Simois à ſon ſecours. Nouveau combat d'Achille. Junon qui craint pour luy, envoye Vulcain qu'elle appelle ſon fils le boiteux, pour combattre contre le Xante ; le Dieu met le Fleuve en feu auſſi aiſément que s'il eſtoit d'huile ; leur combat fini, les autres Dieux recommencent à ſe charger. Voici le beau. Mars a la lâcheté d'attaquer Minerve la lance à la main. La Déeſſe ſe retire quelques pas, & levant une pierre énorme que les Siecles paſſez avoient mis pour bornes à un champ, elle l'a jette contre Mars avec tant de force,

qu'elle le renverse. 7. arpens sont couverts de son vaste corps, Pallas se met à rire, & le traite d'insensé, &c. La belle Venus effrayée de voir Mars en cet estat, s'approche de luy, & le prenant par la main, elle tâche de le relever: sa respiration estoit si embarrassée qu'il ne poussoit que quelques soupirs entre-coupez. La Déesse Junon s'estant apperceuë de cette démarche de Venus, en avertit Pallas; Minerve ravie de punir une action si honteuse, se jette sur Venus, & avec la main, elle luy donne un si grand coup sur l'estomac, qu'elle luy oste la respira-

tion, & la force ; Venus tombe prés de Mars, & ils demeurent tous deux étendus sur la poussiere.

Neptune veut ensuite se battre contre Apollon qui refuse le combat ; Diane lui reproche son peu de courage, Junon offensée de cette audace, & ne pouvant retenir sa colere, s'emporte contre cette Déesse avec les termes les plus injurieux. Elle dit, & en même tems luy prend les deux mains de la main gauche, & lui enlevant de la droite son carquois de dessus les épaules, elle lui en donne sur les deux joüës, en souriant la fait tourner de costé, & d'autre, & la laisse

enfin. Toutes ſes fléches tombent à ſes pieds, Diane ſe ſauve avec la rapidité d'une colombe dans le Palais de Jupiter, s'aſſied ſur les genoux de ſon pere, & fond en larmes; Jupiter l'embraſſant avec tendreſſe, luy demande: Machere fille, qui eſt celui des Immortels qui vous a miſe ſi injuſtement en cet état, comme ſi on vous avoit ſurpriſe en quelque faute; la belle Diane lui répond, c'eſt Junon qui m'a ſi maltraitée, n'eſt-ce pas d'elle que naiſſent tous les debats, & toutes les querelles qui arrivent entre les Dieux.

Par ce recit fidele, & bien moins chargé de ſotiſes, que

dans l'original, comment peut-on ſauver du mépris la Majeſté des Dieux ; j'attends ſur cela des raiſons ſatisfaiſantes, autrement je vous déclare que je reſte dans le parti des Modernes, comme étant le plus raiſonnable.

IRIS.

Il faut être doüé d'un grand fond de moderation pour ſupporter patiemment toute la malignité de vôtre cenſure, contre l'ami des Dieux, lequel, ſelon Strabon, a été le ſeul qui les ait vû, ou fait voir tels qu'ils ſont. Les ſages ſe font un merite de pene-

trer ces misteres, & d'en découvrir le sens caché; mais le Peuple Moderne plus grossier que les païsans de la Grece qui respectoient ces sçavantes tenebres, croit franchement qu'en voyant dans ce Poëme les ligues, les playes, les supplices, les larmes, & les emprisonnements des Dieux, tous ces objets sont autant de sujets de critique pour lui: aveugle qu'il est il ne s'apperçoit pas que, dés qu'il prend ridiculement ces choses à la lettre, il est atteint, & convaincu d'ignorance par les Antiquaires; qu'il

qu'il m'en coutera peu à vous ouvrir les yeux, en vous dévoilant le grand ſecret des Allegories : ſi vous aviez lû ce celebre Poëte avec la docilité d'un ſçavant qui a vieilly dans la lecture de ces precieux Poëmes, vous n'euſſiez pas été ſi temeraire que de traiter de contes de peau d'âne tout ce qu'il y a préciſement de plus q'humain dans cet Auteur. Sçachez que toutes ces fictions prétenduës ſont tirées du fond même de la verité : je pretends donc qu'il n'a rien dit des Dieux qui ne ſoit bon, qui ne

convienne, & qui ne ſoit même conforme à la maniere dont la plus ſaine Theologie en a parlé. Pour vous en convaincre, je ne me ſervirai de la clef du merveilleux Allegorique, que dans le combat de Junon avec Diane ; avec cette clef miſterieuſe, non-ſeulement on ſauvera tout ce qui paroît de plus outré dans l'Iliade ; mais on demélera avec plaiſir tout ce que ce grand Poëte avoit enfermé ſous ces admirables Emblêmes ; que veut donc faire entendre le Pere de la Poëſie par ce combat de Junon avec

Diane. * Il a voulu décrire Theologiquement cette Eclypſe de Lune qui n'eſt cauſée, que par l'ombre de la terre, la même que Junon : Junon tient les deux mains de Diane liées, c'eſt-à-dire qu'elle lie toutes ſes facultez ; elle luy enleve ſon carquois de deſſus ſon épaule, parcequ'elle empêche les raïons du ſoleil. Elle luy en donne ſur les deux joües, parce que cette obſcurité cache la face entiere de la lune quand l'éclypſe eſt totale ; & elle fait que

* Voyez les remarques de Me Dacier ſur le 21. L. de l'Iliade. 1.

toutes ſes fléches tombent à ſes pieds, parce que tous les raïons demeurent arrêtez, & ſuſpendus ſous elle ; pourquoi Latone ramaſſe-t'elle les fléches de Diane, parce que c'eſt la nuit qui rend à Diane ſes raïons.

Apprenez Meſſieurs les Modernes par cette explication toute naturelle, à ne pas jetter imprudemment un comique viſible dans ce qu'il y a de plus ſerieux & de plus reſpectable dans ce Poëme ; la methode preſque Geometrique dont je viens de vous donner le ſecret doit vous ſervir dorénavant à

débroüillerle chaos de la Theologie ancienne. Ce ſera un fil avec lequel vous vous échapperez ſans peine de ce labyrinthe, & j'eſpere qu'à la premiere entrevûë j'aurai la conſolation de vous trouver auſſi ardent Partiſan de l'ancienne Iliade, que vous l'étiez de la nouvelle; adieu, & reconnoiſſez par ce changement ſubit que ce ſont des Dieux à la façon d'Homere, qui ont bien voulu vous inſtruire, & vous préter des armes contre la raiſon.

Vous venez de faire une lecture ſi ſinguliere, Madame,

que je ſuis ſûr que vous eſtes ſur le point d'avoüer qu'il faut que je vous aime, pour vous conter de ſi jolies choſes. N'en faites pas de myſtere, je vous en conjure: & declarez, ſi vous le pouvez à tout le monde, que vous ne vous offenſez pas de m'avoir pour ami. Dites publiquement qu'on ne court aucun riſque à m'honorer de ce titre, & determinez, s'il eſt poſſible, tous mes Lecteurs à m'aimer. J'excepte neanmoins l'Auteur du Vert galant du nombre de ceux dont l'indulgence & l'eſtime me ſont ne-

ceſſaires : Ce que j'ay l'honneur de vous dire icy n'eſt pas un effet du reſſentiment que me fournit contre luy l'Epigramme qu'il a faite contre moy, mais une preuve de la bonne foy avec laquelle je ſoumets à ſon égard mes idées à celle du public. Je croy en mêmetems que perſonne ne trouvera mauvais que je releve ſon Epigramme, & que je luy diſe en paſſant :

Damon. Quoy ? ta muſe babille
Contre Mercure, adreſſe ailleurs
tes coups ?
Ingrat, menage un Dieu, qui, de
l'aveu de tous,

Donne du pain à ta famille.

Cette petite réponſe eſt modeſte, il eſt vray ; vous me direz ſans doute que je me vange avec trop de retenuë, j'en conviens encore : mais je ſuis bien aiſe de me montrer le plus ſage. D'ailleurs les raiſons que j'ay de me menager ſur ſon chapitre, doivent ſubſiſter longtemps, ou il faut qu'on me dégage de ma parole : j'en ſuis tellement eſclave, Madame, qu'un des plus grands plaiſirs qu'on puiſſe me faire, eſt de me faire ſouvenir des endroits où j'y manque.

En

En voicy la preuve.

De fort honneſtes gens me reprocherent il y a quelques jours d'avoir promis au Public un examen, ou au moins un diſcours leger ſur toutes les pieces de Theâtre qu'on repreſente à Paris, & de n'avoir pas dit un mot de la Comedie du Médiſant. Je convins de cette faute avec eux; mais en même tems je leur avoüai franchement, que je n'avois negligé d'en parler, que parce que la querelle des Anciens & des Modernes s'emparoit tous les mois de mon Livre.

A propos de Comedie, j'ay fait, & je ne ſçais comment, une omiſſion dans la Lettre que M. l'Abbé de Pons écrit à M. Dufreſny, & je crois ne pouvoir mieux la reparer qu'en vous priant de retourner à la page 105. & de lire aprés le mot qui vous obſede . . . je ſuis fort trompé, ſi vous n'avez un garant de ce triomphe, je rappelle l'impreſſion que me fit il y a quelques mois la lecture de *voſtre Procés de Famille.* C'eſt une piece de cinq Actes ſur laquelle je fonde de grandes eſperances.

Je ne fais comme vous voyez, Madame, nulle difficulté d'avoüer mes fautes, & je vous asseure que je n'en remarqueray pas une, qu'aussi-tost je n'essaye de m'en corriger, de quelque date, & de quelque consequence qu'elle puisse être. En voicy par exemple encore une nouvelle.

L'article du mois passé sur la mort, & prétenduë Genealogie de feu M. le Président Larcher n'est point juste, & il y a quantité de fautes qui se peuvent corriger sur la connoissance que l'on a de la vraye

qui a eſté aſſez certifiée en pluſieurs endroits.

Vous pouvez ſi vous le jugez à propos, Madame, faire une poſe en cet endroit, je ne vous donne pas pour l'article le plus amuſant du livre, celui-ci que je vous diſpenſe de lire; mais en revanche c'en eſt un des plus neceſſaires; & c'eſt en verité celui qui me donne le plus de peine. En un mot c'eſt l'article des Morts qui m'inquietent ſouvent, malgré le ſoin que je prends de leur rendre les derniers honneurs.

Meſſire Jean-Baptiſte Roüil-

lé, Comte de Meslay le Vidame, ancien Conseiller au Parlement de Paris, où il fut receu le 28. Juillet 1679. mourut en son Chasteau de Meslay en Beauce le . . . Mai, laissant un fils unique tres-riche de son mariage avec feuë Dame Anne Catherine de la Briffe, morte le 22 Février 1701. fille d'Armand de la Briffe, Marquis de Ferrieres, Procureur General au Parlement de Paris, & de Marthe Agnés Potier de Novion sa premiere femme. M. de Meslay estoit frere de feuë Dame Marie-Anne Roüillé,

femme de Meſſire Charles-Denis de Bullion, Marquis de Gallardon, Prevoſt de Paris, & Gouverneur des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 29. Septembre 1714 laiſſant entre autres enfans M. le Marquis de Fervacques, Madame la Ducheſſe d'Uzés, & Madame la Princeſſe de Talmond, de DameMarguerite ThereſeRoüillé, femme de Meſſire Jean-Baptiſte François, Marquis de Noailles, puis de feu Meſſire Jean Armand du Pleſſis de Wignerot, Duc de Richelieu, Pair

de France, Chevalier des Ordres du Roy, & mere de Madame la Ducheſſe de Fronſac d'à preſent, & de Dame Eliſabeth Roüillé, femme de Meſſire Etienne JeanBouchu, Marquis de Leſſart, Conſeiller d'Etat, mere de Madame la Comteſſe de Teſſé, Grande d'Eſpagne, belle fille de M. le Maréchal de Teſſé. Il eſtoit fils de feu Meſſire JeanRoüillé, Comte de Meſlay le Vidame, Conſeiller d'Etat ordinaire mort en 1698. & de Dame Marie de Comans d'Aſtrie ſa veuve. Il eſt peu de familles à Paris

plus étenduës & auſſi bien alliées que celle de Roüillé : le ſieur Roüillé de la Grandcour à preſent vivant ſans Charge & ſans être marié en eſt le chef, & il a pour cadets M. Roüillé de Meſlay, fils de celui qui a donné lieu à cet article, M. Roüillé du Coudray, Conſeiller d'Etat ordinaire, & ci-devant Directeur general des Finances, & M. Roüillé de Marbeuf, Préſident au grand Conſeil, fils de feu M. Roüillé de Marbeuf, Ambaſſadeur Extraordinaire en Portugal.

Dame Gabrielle de Garibal,

veuve de Meſſire Gabriël Nicolas, Seigneur de la Reynie, du Trelaye & de Vic en Limoſin, ancien Lieutenant general de Police à Paris, mort Doïen des Conſeillers d'Etat le 14. Mai 1709. mourut le ... Mai & fut enterrée auprés de ſon mari dans le Cimetiere de ſaint Joſeph dépendant de la Paroiſſe S. Euſtache, ſans aucune ceremonie, comme elle l'avoit ordonné. Elle a laiſſé entre autres enfans Dame Gabrielle Nicolas de la Reynie, mariée en 1700. avec Jean Loüis Habert

de Montmort, Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel du Roi, & Intendant des Galeres à Marseille. Elle étoit fille de Jean de Garibal, Baron de S. Sulpice, Maistre des Requêtes, & Présidentau grandConseil, & de Jeanne Berthier de Montrave. La Famille de Garibal étoit autrefois considerable dans Toulouse, & elle est à present éteinte; pour celle de Nicolas elle est originaire de Limoges.

Messire Antoine de Montlezun, Baron de Busca, Lieute-

nant General des Armées du Roy, & Gouverneur d'Aiguemortes, mourut le 27. May, aprés plus de 70. années de service : il estoit fils de François de Montlezun, Baron de Busca en Condomois & de Liances en Boulonois, & de Marie de Tustal : il avoit épousé Marie Magdelaine Hamar femme de chambre de S. A. R. Madame, & fille de Jean Hamar Gentilhomme ordinaire de Monsieur le Duc d'Orleans & Marie Bourde premiere Nourrice de Monsieur, &

premiere Femme de Chambre de Madame, & il en laisse entre autres enfans M. l'Abbé de Busca Abbé de Longuilliers : Messieurs de Busca sont en possession depuis un temps assez considerable, de porter le nom & les armes de la Maison de Montlezun, l'une des plus puissantes de la Guyenne, & sortie selon le témoignage de plusieurs bons Auteurs, des anciens Rois de Navarre.

M^r. Jean Faure Baron de Dampmart & de Brumieres, Conseiller au Parlement de Pa-

ris, où il avoit été reçû le 20. Juin 1685. mourut le 1. Juin; il avoit épouſé Françoiſe de la Dehors d'une ancienne famille de Paris, & il étoit fils de Loüis Faure Baron de Dampmart & de Brumieres auſſi Conſeiller au Parlement mort en 1685. & de Marie Heiſſin, & petit fils de Jean Faure Sieur deBrumieres, chaufecire de la Chancellerie de France, & de Peronne Targer.

Dame Anne Voillaud, Dame de Meauce de Barge & des Granges, Veuve de M^re. Jean-

Baptiſte de Merigot, Cheval lier des Ordres Royaux & Militaires de Nôtre Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare mourut le 3. Meſſieurs de Merigot établis dans la Marche & dans le Bourbonnois ſont d'une Nobleſſe diſtinguée.

Dame Anne Neyret de la Ravoye, femme de Meſſire Loüis du Pleſſis-Chaſtillon Marquis dudit lieu & de Nonant, Colonel au Regiment de Provence & Brigadier des Armées du Roi, mourut le 5. agée de 21.

ans, laissant un fils unique : elle a esté generalement regrettée, & sur tout de Madame la Marquise de Nonant sa belle mere qui a donné hautement de grandes éloges aux dispositions qu'elle avoit faites par son Testament en faveur de ses domestiques ; quoiqu'il n'y eut que trois ans qu'ils étoient à son service. Elle estoit sœur de Madame la Marquise de Lanmary, femme du Marquis de ce nom, Grand Echançon de France, & de Mademoiselle de la Ravoye mariée depuis peu avec M^r le Coigneux de

Belarbre Colonel d'un Regiment de ſon nom. La Maiſon du Pleſſis Chaſtillon de laquelle ſort Mr le Marquis du Pleſſis Chaſtillon eſt originaire du Mans, où eſt ſituée la terre de ce nom, & elle eſt du nombre de celles qui ſans être decorée d'aucune grande charge ne laiſſent pas par leur ancienneté & leurs alliances d'être miſes dans un rang conſiderable.

Madame la Marquiſe de Nonant ſa Mere eſt de la famille de Fradet une des plus riches & des premieres de la Vil-

le

le de Bourges en Berry, & par le mariage que Jean Fradet son pere Seigneur de S. Aoust Lieutenant General de l'Artillerie de France, eut l'honneur de contracter avec Jeanne Marie de S. Gelais, dite de Luzignan, de l'ancienne Maison de S. Gelais en Poitou, elle a l'honneur de même que Monsieur son fils, d'être alliée à tout ce qu'il y a de grand & de plus brillant à la Cour.

Dame Denise Renée de la Croix Veuve de Messire Arnous Marin, Seigneur de la Chasteigneraye premier Presi-

dent au Parlement de Proven-
ce mort le 20. Avril 1699.
mourut le 15. elle étoir fille de
Pierre de la Croix, Secretaire
du Roy & Receveur General
des Finances à Paris & de Jean-
ne Guyon. Feu M^r. Marin ſon
ſon mary, avoit épouſé en
premieres noces Dame. . .
de Fourbin, fille de Meſſire
Henry de Maynier de Four-
bin Baron d'Oppede, Premier
Preſident au Parlement de Pro-
vence, & de Dame Marie
Thereſe de Pontevez; & il en
avoit eu entre autres enfans le
S^r. Marin de la Chaſteigneraye,

à present sous Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis : il estoit fils de Denis Marin S^r. de la Chateigneraye de Moulleron & d'Antigni, Intendant des Finances & Conseiller d'Etat ordinaire, mort en 1678. il étoit natif d'Auxonne en Bourgogne, & le premier de sa famille.

Messire François de Nesmond Evêque de Bayeux, Abbé de S Pierre de Chezy, Prieur de la Voute & de Rully, mourut le de ce mois, il avoit

esté nommé à cet Evêché dés l'an 1661. & estoit frere de feu Guillaume de Nesmond Seigneur de S. Dizan Presidents à Mortier au Parlement de Paris, mort sans enfans de Marguerite de Beauharnois, & de Henry de Nesmond Seigneur de S. Dizan Maistre des Requestes mort aussi sans enfans de Catherine Boucherat sa femme, fille de Loüis Boucherat mort Chancelier de France. Ils estoient tous trois fils de François Theodore de Nesmond Seigneur de S. Dizan Président à Mortier au

Parlement de Paris, & d'Anne de Lamoignon, petits fils d'André de Nesmond Seigneur de S. Dizan premier President au Parlement de Bordeaux, & arriere petit-fils de François de Nesmond pourvû d'un Office de President à Mortier au Parlement de Bordeaux le 27. Aoust 1572.

Feu M. l'Evêque de Bayeux étoit oncle à la mode de Bretagne, de Dame Marie Loüise Catherine de Nesmond veuve depuis peu de Messire Louis François d'Harcourt Comte de Sezanne, Lieutenant Gene-

ral des Armées du Roy & Chevalier de la Toiſon d'or frere puiſné de M le Maréchal Duc d'Harcourt, fille d'André de Neſmond, ſi connu ſous le nom du Marquis de Neſmond Lieutenant General des Armées Navalles, & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis.

La Famille de Neſmond eſt originaire de la Ville d'Angouleſme, où elle ſubſiſte encore dans les Seigneurs des Etangs, de la Paignerie, & de Brie-Neſmond, & outre les alliances qu'elle a faites à Paris

avec les familles de Lamoignon & de Boucherat, elle en a prises dans l'Angoumois avec les Maisons de Rochechouart de Voluire, de Lambertre, de Chastaigner, & dans celles de Montalambert, de Caumont, Dadou, de la Cherardie, & de Beaumont Gibaut, &c.

Je vous avouë, Madame, que je regarde tous les mois ces articles genealogiques, comme une vraye corvée, parce que sans vanité, je suis en ce genre, comme en bien d'autres, un parfait ignorant.

Je n'épargne pourtant rien pour me mettre au fait de ces matieres; mais en bonne foi on me déconcerte toutes les fois qu'on me dit que trente ans d'étude assiduë, ne font souvent qu'un mediocre Genealogiste. C'est à la verité une belle science, que celle de connoître tout le monde; mais à ce prix j'y renonce, & si le fondateur du Mercure galant n'avoit pas fait de ce chapitre, un chapitre d'obligation, je me souviendrois rarement des morts & des mariez. Neanmoins je me sçaurois fort mauvais

vais gré ce mois-ci, si j'oubliois de vous dire, que

Messire Loüis Alexandre de Crussol, Comte de Montsalez a épousé Damoiselle N. de Gouvernet, de la Maison de la Tour de Dauphiné. L'époux est fils d'Emmanuël de Crussol, Marquis de Montsalez & de Magdelaine de Fouquet, fille de feu M. Fouquet, Sur-Intendant des Finances, & de N.... Castille, petit-fils d'Alexandre de Crussol, & de N.... Descars Merville, arriere petit fils d'Emmanuël de Crussol Duc d'Uzés, Premier

Pair de France, & de Claude Hebrard de S. Sulpice. J'ay parlé de cette Maiſon le mois paſſé, au ſujet du mariage de M. le Marquis de S. Sulpice. Il y a déja eu neuf Ducs & Pairs du nom de Cruſſol. Les Ducs d'Uzés ont l'avantage de marcher les premiers dans toutes les ceremonies aprés les Princes du Sang. La Demoiſelle eſt fille de N.... la Tour du Pin, Marquis de Gouvernet en Dauphiné, & de Senevions en Quercy; & de N. la Rochelart qui a l'honneur d'appartenir à Madame de Maintenon.

La Maison de la Tour est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume. Le mariage s'est fait au Château de Senevions, qui est un ancien Marquisat prés du Marquisat de Montsalez, Diocese de Cahors.

M. le Marquis d'Heudicourt, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roy, fils de Michel Sublet, Marquis d'Heudicourt, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & grand Louvetier de France, & de Bonne de Pons, de l'illus-

tre Maiſon de Pons, a épouſé le May .... de Hautefort, Damoiſelle de Surville, fille de Meſſire Loüis Charles de Hautefort, Marquis de Surville, Lieutenant general des Armées du Roy, & de Dame Anne Loüiſe de Crevant d'Humieres, fille puînée de Loüis de Crevant, Duc d'Humieres, Marêchal & grand Maître de l'Artillerie de France, Capitaine des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roy, Chevalier de ſes Ordres, Lieutenant general pour S. M. de la Province de Flandres; & de Dame

Loüise Antoinette de la Châtre. La Maison de Hautefort dont est la nouvelle mariée, est une des plus anciennes du Royaume. Elle prend son nom de la Terre de Haurefort en Perigord, & elle s'est de tout tems alliée aux plus grandes Maisons, comme Comborn, la Tour d'Auvergne, Chabannes, Bonneval, Escars, Aubusson, du Bellay, Schomberg, Choiseul, Pompadour, Laval, Crevant, S. Nectaire, &c. Pour la famille de Subler dont est M. le Marquis d'Heudicourt, elle est originaire de la

Ville de Blois, & elle s'eſt alliée aux Maiſons de Pons, de Roncherolles, de Lenoncourt, de Beauverger Montgon, & aux familles de Bochart Champigny, le Picart de Perigny, Hurault de S. Denis, le Bret de Flacourt, &c.

Meſſire de Bery, Chevalier Seigneur d'Eſſerteaux, fils de Marc Philippes de Bery, Chevalier Seigneur d'Eſſerteaux, & Magdelaine Ancelin, fille d'Eſtienne Ancelin, & de Perrette du Four, nourrice des Enfans de France, a épouſé le Demoiſelle

Moret de Bournonville, fille de Loüis Moret, Seigneur de Bournonville, cy-devant Colonel du Colonel General des Dragrons de France, & de Catherine Duret, petite fille de Loüis Moret, Seigneur de Bournonville, Fermier General, & de Magdelaine Berbier du Metz, arriere petite fille de Nicolas Moret, Secretaire du Roy, Maistre d'Hostel ordinaire de Sa Majesté, mort le 6. Aoust 1646. & niece de feuë Dame Anne Therese Moret, femme de Mr le Comte de Chastillon, cy-

devant premier Gentil homme de la Chambre de S. A. R. M. le Duc d'Orleans.

Le nouveau marié eſt frere de Marie Thereſe de Bery d'Eſſerteaux, femme de Mr Chopin, Chevalier du Guet de la Ville de Paris, & la famille dont il eſt ſorti, eſt originaire de Picardie, où elle eſt connuë depuis plus de 200. ans, qu'elle y poſſede la Terre d'Eſſerteaux, & elle s'eſt alliée aux Maiſons de Saveuſe de Broüilly, &c.

Cet article nous remet in-

ſenſiblement ſur la voye des affaires du monde, ainſi Madame, approuvez que je vous en entretienne encore, & que je vous faſſe voyager, ſans crainte de vous fatiguer, d'une extremité de l'Europe à l'autre. Commençons s'il vous plaiſt par la Suede, où le ſpectacle d'une brillante Fête, va d'abord s'offrir à vos yeux.

RELATION de la Ceremonie du Mariage de la Princesse hereditaire de Suede Ulrique Eleonore, avec Frederick Prince hereditaire de Hesse. Cassel.

Cette Ceremonie devoit se faire le Dimanche 31. Mars mais à cause d'une ancienne remarque qui fait croire en Suede, que les Mariages consommez au déclin de la Lune ne sont pas heureux, l'on remit la chose au Jeudy 4. Avril premier jour de la nouvelle Lune.

L'on avoit invité les Sena-
teurs & Senatrices, les Gene-
raux d'armée à l'exception de
deux, qui ne servent plus, tous
les Officiers & Chambellans
de la Cour, le Colonel & les
Capitaines du Regiment des
Gardes, ils s'assemblerent
dans les appartements de la
Reine, & aprés le souper,
c'est à dire ici à neuf heures &
demie du soir, la copulation se
fit dans la Salle d'Audience de
de cette Princesse, par l'Ar-
chevêque d'Upsalle nommé
depuis quelques jours à cette
dignité: la Princesse estoit vêtuë

d'un habit de drap d'argent doublé d'Hermines avec des agraffes de diamants & autres pierreries ; sa busquiere en étoit garnie depuis le haut jusques en bas : elle avoit un collier de diamans de prix ; elle étoit coëffée en cheveux avec une couronne de diamans sur la tête, portant du costé gauche un bouquet des mêmes pierreries, dont le Prince luy avoit fait present. Le Prince avoit un habit de velours cendré brodé d'or, toutes les filles d'honneur de la Princesse estoient aussi vêtuës de blanc.

La Ceremonie estant finie à 10. heures & demie, les Senatrices les Senateurs, les Generaux, leurs femmes & autres personnes de la Cour, firent leurs complimens aux nouveaux Mariez, chacun selon son rang, aprés quoi tout le monde se retira. Le lendemain Vendredi il y eût grand bal dans la Salle du Château, où s'assemblent les Etats du Royaume. Les Residents de France, d'Angleterre & de Hollande y furent invitez par l'Introducteur des Ambassadeurs, de même que toutes les personnes de

condition de la Cour & de la Ville.

La ſalle étoit tenduë des plus belles tapiſſeries de la Couronne ; il y avoit dans le fonds un grand dais de drap d'argent avec les Armes de Suede au haut dans le fonds, & celles de toutes les Provinces autour en broderie d'or : à chaque côté de ce dais il y avoit un buffet garni de vaſes, plats, aiguieres & luſtres d'argent garnis de bougies blanches : ſous ce dais étoit une eſtrade élevée de 3. marches & couverte de rapis de Turquie ; elle étoit en for-

me de fer à cheval, l'on avoit mis au milieu une table ronde avec quatre couverts pour la Reine, la Princesse, le Duc de Gottorp, & le Prince de Cassel ; auprés de la table de ces Princes & Princesses on avoit dressé deux tables rondes qui fermoient le fer à cheval. Elles étoient de vingt couverts chacune pour les Senateurs & Senatrices ; au bas de l'estrade dans l'étenduë de la salle, il y avoit deux autres tables longues de 50. couverts chacune pour les Dames de la Cour, avec deux buffets qui répon-

doient aux deux autres ci deſſus : il y avoit dans le même endroit deux chœurs de muſique ; & au deſſus un Amphitheatre pour placer trois cent perſonnes.

Autour de la ſalle l'on avoit conſtruit des loges élevées de quatre marches pour les perſonnes de diſtinction ; cette ſale étoit éclairée de 12. grands luſtres de cryſtal, avec des bougies jaunes & un rang des mêmes bougies au deſſus des loges, ce qui faiſoit un tres bel effet.

A ſix heures du ſoir les Re-

ſidents

sidents de France, d'Angleterre & de Hollande ayant fait leurs complimens à la Reine, à la Princesse & au Prince, le sieur Cronstroom Inspecteur des Ambassadeurs pria le premier d'aller prendre sa place qui étoit dans la loge, au côté droit de la Reine, pour éviter la competence que le Resident d'Angleterre a pretenduë inutilement en plusieurs occasions; le Resident de Hollande se plaça auprés de celui de France, mais le sieur Jacquefon fut conduit du côté gauche.

A sept heures l'on com-

mença à ſervir les deux tables longues, puis celle de la Reine, & ſur les huit heures, la Reine entra par l'appartement du Roy de Suede, conduite par le Duc d'Holſtein, & la Princeſſe avec le Prince ſon Epoux, par la grande porte, precedée du Maréchal de la Cour & d'un grand concours d'Officiers & de Dames, le Maréchal ayant fait un ſignal avec ſon bâton d'argent, marque de ſa dignité, la Muſique fit ſilence, un Page fit la priere, & la Reine ſe mit à table; la Princeſſe ſe plaça à ſa

droite, le Duc de Gottorp à sa gauche, & le Prince de Hesse-Cassel prés d'elle sur des fauteüils d'argent : prés de ce dernier à la droite étoient les Comtesses Oxenstiern, Welling, Stromberg, Cronhielm, Reenstiern & Bonde, les Comtes Cronhielm & Tessin ; de l'autre côté les Comtesses Gyllenstiern, Lorn, Berentz, Lieneu, Bord & Gyllenstolp, avec les Comtes Horn, Stromberg & Fersen.

Il n'y avoit aux deux autres tables que des Dames de la Cour, femmes de Generaux,

le General Rank & quatre autres perſonnes de la ſuite du Prince de Caſſel, il n'y eût qu'un ſeul ſervice en ambigu de tout ce qui pouvoit ſe trouver de plus exquis eû égard à la ſaiſon & à la conjoncture, tout eſtoit dirigé par M. le Comte Teſſin, & ſon nom ſuffit pour prouver qu'il ne manquoit rien au bon goût & à la belle diſpoſition : La Reine bût d'abord à la ſanté des nouveaux Mariez & du Duc d'Holſtein, puis ſe tournant vers le Chambellan qui la ſervoit pour s'informer

de l'endroit où étoit le Resi-
dent de France, Elle prit un
grand verre & luy envoya dire
qu'elle buvoit à la Santé du
Roy, la Princesse, le Duc de
Gottorp & le Prince de Hesse-
Cassel, firent de même. Ils
bûrent enluite la Santé du Roy
d'Angleterre, puis celle des
Etats Generaux.

Le soupé fini, toûjours au
bruit de la Musique, la Reine
se retira dans la chambre voi-
sine pour donner le tems d'ô-
ter les tables, puis étant ren-
trée, le Prince de Hesse & la
Princesse commencerent le bal

qui ne dura que julques à minuit, parce que la Reine, qui se trouva un peu mal à cause de la chaleur excessive du grand concours de monde, fut obligée de se retirer, les nouveaux mariez la suivirent, mais les autres personnes du festin danserent jusques à deux heures. Pour donner une suite agréable à ces plaisirs, le Dimanche 7^e. la Reine fit la nôce d'une de ses Dames d'honneur, fille du feu Chancelier Oxenstiern, & le Jeudi 11^e. celle de Mademoiselle Douglas.

Paſſons vîte du Nord au Midi, Madame, peu de raiſonnements, beaucoup d'évenements, & diverſifions nos matieres, tant que nous pourrons. Vous venez de lire la Relation d'un illuſtre mariage, liſez maintenant des nouvelles d'une autre eſpece. Le Turc menace la Religion, voici les précautions qu'on prend contre ſes menaces. Je vous ai dit dans mon dernier Journal, & au commencement de celui ci, que le grand Maître de Malthe avoit nommé M. le grand Prieur de France, Generaliſſime

des Troupes de la Religion, il a ajoûté à cette nomination celle qui suit.

LISTE DES OFFICIERS Generaux que le Grand Maître a fait à Malthe le 17. du mois passé.

Lieutenants Generaux.

MESSIEURS,

Le Bailly de la Paillererie.
Le Chevalier de Tresmane.
Le Chevalier du Palais.
Le Chevalier d'Ailly.

Le

Le Chevalier de Damas.
Le Chevalier de Chasteaumorant.
Le Chevalier de Peseux.
Le Chevalier de Saintiny.

Marêchaux de Camp.

Le Chevalier de Pouriere.
Le Chevalier de Velleron.
Le Chevalier de Janson.
Le Chevalier de Mommain.
Le Chevalier de Sourches.
Le Chevalier de Livry.

Brigadiers de l'Auberge de Provence.

Le Commandeur de la Reynarde.
Le Chevalier de Grimaldi.
Le Chevalier de Mons.
Le Chevalier de Valence.
Le Chevalier de Montolieu.
Le Chevalier de Voisin.
Le Chevalier d'Ambre.
Le Chevalier de Brancas.
Le Chevalier de Rousset.
Le Chevalier de S. André.
Le Chevalier de Trans.

Auvergne.

Le Chevalier de Colombiere.
Le Commandeur d'Arginy.
Le Chevalier de Mongon.
Le Chevalier de Marsillac.
Le Chevalier de Fontette.
Le Chevalier de Vatan.
Le Chevalier de Lagnes.
Le Chevalier de la Roche.
Le Chevalier de Langeron.
Le Chevalier de Laubespin.
Le Chevalier de Laigue.

France.

Le Commandeur de Marce Lange.

Le Chevalier Dampierre.

Le Commandeur de Courte-bone.

Le Commandeur le Tellier.

Le Chevalier de Broglio.

Le Chevalier de Nangy.

Le Chevalier de Miromesnil.

Le Commandeur d'Arbou-ville.

Le Chevalier de Montsoreau.

Le Chevalier de Mailly la Tour Landry.

Le Chevalier de la Vieuville.
Le Chevalier de Laigle.
Le Chevalier de Bonel.
Le Chevalier de la Periniere.
Le Chevalier de Teſſé.
Le Chevalier de Lanion.
Le Chevalier de Chamilly.
Le Chevalier de S. Germain.
Le Chevalier d'Antin.
Le Chevalier de Conflans.

Italie.

Le Chevalier de Marulli.
Le Chevalier Dandy.

Castille.

Le Chevalier de Baviere.

Major General avec les honneurs de Brigadier.

Le Commandeur de Monfort.

A propos de matiere de Religion, quoyque ce que je vais dire, n'ait nul rapport avec ce qui le precede ; il faut pourtant que cet article passe ici, aussi bien que s'il m'étoit impossible de le placer plus

avantageuſement ailleurs, & & que je vous diſe à telle fin que de raiſon, que

Le 26. du mois paſſé la Dame Garnier fameuſe Calviniſte, fit publiquement abjuration dans l'Egliſe de S. Martin de Blois, entre les mains du ſieur Abbé Prieur de la même Egliſe. Sa Majeſté Polonoiſe l'avoit fait rendre magnifiquement. Elle conduiſit à l'Autel la nouvelle Catholique, que M. de Berthier premier Evêque de Blois, avoit fait inſtruire avec ſon zele infatigable pour la converſion des heretiques.

Elle assista à toute la Ceremonie avec la Princesse sa petite-fille sous un dais magnifique.

Le sieur Prieur qui avoit harangué la Reine avec beaucoup de dignité à l'entrée de l'Eglise, fit à l'Autel un Discours fort touchant à la nouvelle Convertie ; il y eût à cette Ceremonie un concours de monde extraordinaire.

Mais aprés tous ces Discours assez serieux, je croy que nous n'en ferons pas plus mal de rentrer un peu dans nostre vray caractere, vous aimez à

rire, Madame, & malgré la jalousie, & la mauvaise humeur que me preste l'Auteur du Journal de Verdun que je veux bien desormais laisser en paix, parce qu'il me suffit qu'il me craigne, je suis, & cela n'est que trop vray, le plus badin, & peut-estre le plus étourdi de tous les hommes; mais que ce soit vice ou vertu, le temps ne détruit que trop tost ces bonnes ou mauvaises qualitez : *Je suis* en attendant, *ce que je suis & estre autre je ne puis.* De là je conclus qu'il faut que je vous conte des ba-

gatelles, puiſque j'en ſçais conter.

J'ay des Bouts-rimez remplis & à remplir, des Enigmes, un Bouquet & une Chanſon à vous donner. Vous ferez du reſte, & de mon avertiſſement ſur tout que je vous recommande, l'uſage qu'il vous plaira.

SONNET MODERNE.

L'un paſme ſur Homere, & l'autre
veut qu'il . cloche,
L'autre dit qu'il raiſonne ainſi
qu'un vieux . ſapin,
Ceſſons tous ces débats, n'eſt-il pas
fort . . vilain

Qu'à son sujet ainsi l'on se peigne,
on se . . poche.

Quant à moy de bon cœur je con-
sens qu'on l' . embroche,
Et qu'on l'écorche ainsi qu'on écor-
che un . . Lapin,
Qu'on se chauffe à son feu quand
vient la S. . Martin
Ou que du moins au croc pour cent
ans on l' . accroche.

On aura beau crier n'est-il pas bien
. . . sanglant
De voir traiter ainsi, Heros d'un
tel . . talent
Et dont la Poësie est si noble, &
. . . divine.

D'accord; mais je soutiens qu'il est
bien . malheureux

Que pour un vieux Payen dont on
est . . amoureux
A ſe chanter injure ainſi l'on s'ac-
. . . coquine.

AUTRE.

En mariage, amy, toûjours quelque
fer . . cloche,
Ariſte eſt bon mary, mais il ſent le
. . . . ſapin,
Le riche, & jeune Oronte eſt un
archi- . . vilain,
Son Epouſe gemit d'avoir pris chat
en . . poche.

L'hymen veut qu'on y penſe, &
ſouvent on le . broche,
On voit ſouvent unir la chate, &
le . . Lapin,
Tels ne s'étoient pas veus, avant la

Saint . . Martin,
Qu'en rentrant au Palais un nœud
fatal . accroche.

Ce principe produit l'affront le plus
. . . sanglant,
L'Epouſe du mary mépriſe le talent,
Elle n'écoute pas même la voix
. . . divine.

O ! que le ſort d'Eraſte eſt un ſort
. . . malheureux,
Il eſt de plus en plus de ſa femme
. . . amoureux
Sa femme eſt pour tout autre amu-
ſante & . coquine.

AUTRE.

Faire de ſes amours ſonner la groſſe
. . . cloche,

Sans ſonger qu'il faudra tomber dans le . . ſapin,
Filouter le Bourgeois, l'Ecolier, le . . . . vilain,
En tirant le douzain de l'une & l'autre . . poche.

Tourner au premier vent plus vîte qu'une . . broche,
Ne ſonger qu'à manger Faiſan, Perdrix, . Lapin,
Battre un pauvre mary, comme l'âne à . . Martin,
Quand il trouve mauvais que le Galant s' . accroche.

Les engager tous deux dans un combat . ſanglant,
Faire d'un cœur pourry ſon plus riche . . talent,
Et mépriſer ſouvent la parole

. . . divine.

Faire de ſes Amans autant de
. . . malheureux,
Ne refuſer jamais de billets
. . . amoureux,
Voilà le beau métier que fait une
. . . coquine.

AUTRE.

Que mon corps annoncé par le ſon
de la . cloche,
Soit vêtu pour jamais d'un ſurtout
de . . ſapin,
Qu'on me traite en tous lieux d'eſ-
croc & de . vilain,
Qu'un vuide deſolant s'empare de
ma . . poche.

Qui pis eſt que jamais l'on n'en-

tende de . broche ;
Pour moy tourner Poulets , Veau ,
Perdrix , ni . Lapin ,
Qu'on me charge de coups plus que
l'âne à . . Martin ,
Que dis-je , je consens qu'au gibet
l'on m' . accroche.

Par de nouveaux tourmens qu'un
Bourreau tout . sanglant
Etale à mes dépens son funeſte
. . . talent ,
Que je ſois écraſé de la foudre
. . . divine.

Que je ſois s'il ſe peut encor plus
. . . . malheureux ,
Plûtôt que je devienne un inſtant
. . . amoureux
De la fauſſe douceur d'une telle
. . . coquine.

AUTRE.

AUTRE.

Je compte les momens que le ſon de
ma . . cloche
M'appelle pour dîner ſur un bois de
. . . ſapin,
On ne me voit jamais, comme fait
un . . vilain,
Manger, comme l'on dit, mon mor-
ceau dans ma . poche.

Je prefere aux Chanſons le doux
bruit de ma . broche,
Mes amis avec moy mangeront mon
. . . Lapin,
Nous feſtons tour à tour le jour de
Saint . . Martin,
Au Mardy gras, aux Rois, tout
bon buveur s' . accroche.

Quand je mange Mouton je veux
qu'il ſoit . ſanglant,
Que mon Maiſtre d'Hoſtel faſſe
voir ſon . talent
Pour me faire ſervir d'une liqueur
. . . divine.

Qui renonce aux amis, vit toû-
jours . malheureux,
Ce n'eſt que des parfaits que je ſuis
. . . amoureux,
Et de femme ne veux ni ſage, ni
. . . coquine.

Ayez la bonté de m'appren-
dre le mois prochain, Mada-
me, lequel de ces Sonnets vous
aura plû davantage ; mon ju-
gement peut reſſembler au vô-
tre, mais je ne prononceray,

qu'aprés que vous aurez jugé. Je vous invite en même tems à remplir, & à faire remplir les Bouts Rimez que je vous envoye.

BOUTS-RIMEZ.

attelage
Parain
ſerein
volage.

pillage
frain
refrain
feüillage.

brin
crin
cendre.
train
marin
surprendre.

Si vous prenez, comme je l'espere, la peine de remplir ces rimes, je vous donneray par reconnoissance le mois prochain, un joly Bouquet, que je vous garde. En attendant permettez-moy de faire passer par vos mains, & de soumettre à vostre bon goût celui cy, que le cendre M. de la Rochelle, Auteur du Czar

Demetrius & homme de Lettres & d'esprit, envoye à son Iris.

BOUQUET
A Mademoiselle de. . . .

Lassé de cultiver des Muses inutiles
Qui ne m'avoient produit que des honneurs steriles,
J'avois juré loin du sacré vallon
De n'implorer jamais le secours d'Apollon;
Mais Iris on celebre aujourd'huy vostre Feste,
Déja de toutes parts je vois que l'on s'appreste,

A rendre à vos beautez mille
honneurs éclatans,
Iris, l'ami le plus fidelle
Doit-il ſeul moderer les tranſports
de ſon zele
Retenus par de vains ſermens?
Non, mon erreur ſeroit extrême,
Phœbus de ces ſermens perdra le
ſouvenir,
Et ſans doute ce Dieu luy même
Me puniroit ſi j'oſois les tenir.
L'Amour dans les bois de Cythere
L'autre jour tenoit à ſa mere
Le diſcours qu'en ces vers je vais
vous rapporter,
Temoin ſecret de ce myſtere
Pourriez-vous un moment douter

Que mon rapport ne fut ſince ?
Ma mere, luy dit-il, tandis
qu'en ce ſéjours,
A mille doux plaiſirs voſtre ame
s'abandonne,
Vous ignorez que de l'Amour
On menace par tout de renverſer
le Trône,
Et que déja les cœurs deſertent de
ma Cour.
C'eſt l'Inconſtance ma rivale
Qui ſoutient contre moy cette
guerre fatale,
Je l'avouëray, je crains ſes coups,
Et je voudrois calmer ſon terrible
courroux.
A peine j'ay porté quelques feux

dans une ame,

Que la cruelle en arrête le cours,
Je n'ay point de trait, ni de flâme,
Qui puisse braver son secours.
Bientôt je vais voir mon Empire
Passer en d'odieuses mains...
Non, mon fils, dit Venus, apprens
que les destins
Ont ordonné que tout ce qui respire,
Suivra toûjours tes ordres souverains,
Pour détourner le malheur que tu crains,
Ils ont fait naistre Iris, & déja
l'Inconstance

De

De ſes charmes naiſſans éprou-
vant la puiſſance
Se ſoumet elle-même à tes aima-
bles loix :
Par une juſte preference
Tu reprendras tes premiers droits
Sur les cœurs qu'elle oſa te ravir
autrefois :
Mais comment t'acquiter auprés
de cette belle ?
Crois-moy, mon fils, il faut par-
tager avec elle
L'Empire que ſes yeux auront
ſeuls deffendu,
Par-là ton pouvoir étendu
Ne trouvera jamais de cœur re-
belle,

Et celui qui pourroit resister à tes traits
Ne te deffendra point contre tous ses attraits.
L'Amour applaudit à sa mere,
Et par les transports les plus doux,
Luy marqua le desir sincere
Qu'il avoit de s'unir à vous.
Pourrez-vous, Iris, vous deffendre?
Un Dieu pour vous veut s'enflâmer,
Il est glorieux de se rendre,
Quand l'objet qu'on a sçû charmer
Est digne qu'à ses feux on se laisse

surprendre ;
Ah ! si de vous l'Amour ne peut
se faire aimer
Quel autre oseroit y prétendre. .

Jusqu'ici, Madame, nous n'avons pas mal mêlé les cartes, voila déja plusieurs parties que nous joüons, & il me paroît que le jeu ne vous ennuye pas. Trouvez donc bon, s'il vous plaît, que je vous propose encore un tout, le reste ira comme il pourra. Voici une heureuse quinte qui m'arrive, & vous pourriez bien être ce coup-ci, pic, repic, & capot.

Parbleu cette rentrée eſt magnifique : comptez mon jeu vous même.

Le premier de ce mois le Roy revint de Marly à Verſailles, Madame la Ducheſſe de Berry en revint auſſi, accompagnée de Meſdames les Ducheſſes de Chaulnes & de Louvigny, des Marquiſes de Coëtenfao, de Clermont, de Pons, de la Vrilliere, de S. Germain, de Tonnerre, de Montſoreau, de la Rochepot, de Châtillon, & de pluſieurs autres. Le ſoir au ſoupé le nombre des Dames fut ſi grand, que lorſque le

Roy voulut entrer dans son Appartement, il les trouva rangées jusques dans l'antichambre, n'ayant pû tenir dans sa chambre. Le 3. il y eût plusieurs Evêques au levé, aprés lequel les Deputez de Hambourg eurent Audience du Roy dans son cabinet, où ils furent introduits par le sieur Merlin. Aprés le dîné le Clergé qui étoit composé de trente-deux Archevêques ou Evêques, de trente-deux Deputez du second ordre, des Agents & Secretaires, precedez de M. le Marquis de Dreux, grand Maî-

tre des Ceremonies, & de M. Desgranges, Maître des Ceremonies, fut presenté par M. de Pontchartrain au Roy; M. l'Archevêque d'Alby porta la parole, & harangua Sa Majesté avec beaucoup d'éloquence; il fit en peu de mots l'histoire de sa vie: c'est pour la quatrieme fois que ce Prelat qui est un des 40. de l'Académie Françoise, harangue S. M. à la tête du Clergé; aussi a-t-il toutes les fois receu un applaudissement general de toute la Cour. Le Clergé alla ensuite chez M. le Dauphin qui l'at-

rendoit dans l'Appartement de feuë Madame la Dauphine, où le même Prelat harangua ce Prince pour la premiere fois; je ne vous rapporte pas ces Harangues, parce que le Clergé les a trouvé si belles, qu'il a demandé à M. l'Archevêque d'Alby la permission de les faire imprimer. Le même jour à six heures du soir, le Roy alla se promener dans le parc, accompagné de Madame la Duchesse de Berry, qui avoit avec elle une vingtaine de Dames. M. le Duc d'Orleans marchoit aussi à costé du Roy. Le 4. il y

eût l'aprés-disnée un Conseil extraordinaire, où le Roi & tous les Ministres se trouverent ; on y appella M. l'Abbé Bignon, Messieurs le Pelletier, de la Bourdonnaye, d'Argenson, Conseillers d'Etat, & un Maistre des Requestes pour faire le rapport : ce fut au sujet d'une Requête que les Jesuites avoient presentée au Roi, dans laquelle ils demandoient qu'il leur fût permis d'heriter, comme les Peres de l'Oratoire, ou du moins qu'en cas qu'ils vinssent à sortir de la Societé, ils pussent rentrer dans leurs

biens. Ils obtinrent qu'ils heri-
teroient ; mais à condition
qu'ils feroient leurs vœux à l'â-
ge de 33. ans, & que s'ils paſ-
ſoient ce tems ſans les faire, il
ne leur ſeroit plus permis de
ſucceder. Le ſoir à ſix heures le
Roi alla à la promenade, Ma-
dame la Ducheſſe de Berry ac-
compagnée d'un grand nom-
bre de Dames l'alla joindre
dans le parc ; les carrioles ſui-
virent les Dames, afin que,
quand elles ſeroient laſſes, elles
puſſent ſe faire traîner de mê-
me que le Roi, qui eſt ſur un
fauteüil à trois rouës qu'il con-

duit lui même, & qui eſt par derriere pouſſé par deux Suiſſes. M. le Duc d'Orleans marchoit toûjours à coſté de Sa Majeſté. La promenade finie Madame la Ducheſſe de Berry rentra dans ſon appartement, ſuivie de toutes les Dames ; les Seigneurs de la Cour s'y rendirent, & l'on commença le jeu qui dura juſques à 10. heures ; ce qui a toûjours eſté de même pendant tout le ſéjour que la Cour a fait à Verſailles. Le 6. le Roy alla dîner à Trianon. Le 7. pendant le dîné du Roy il y

eût un tres-beau concert dans la cour de marbre, pour la reception de Filidor le fils qui fut receu Timbalier des plaisirs du Roy, il y avoit plusieurs trompettes, flutes douces, haut-bois, violons, basses de viole, & autres sortes d'instruments qui joüerent de fort beaux airs. Le 8. veille de la Pentecoste, le Roy se rendit à 10. heures du matin à la Chapelle, revêtu de l'habit, manteau, & collier de l'Ordre, il y communia par les mains de M. le Cardinal de Rohan Grand Aumônier, les coins

de la nappe de communion, furent tenus du costé de l'Autel par M. l'Abbé de Sourches, & par M. l'Abbé d'Argentré ses Aumosniers. Du costé de S. M. par M. le Prince de Dombes, & par M. le Comte d'Eu. Le Roy aprés avoir entendu une seconde Messe, se rendit dans la Gallerie des Princes, où il toucha plus de mille malades, & l'apresdînée à deux heures & demie, il se rendit à la Chapelle pour y entendre les Vespres qui furent chantées par la musique: il avoit d'un costé, Madame la

Ducheſſe de Berry, Meſdemoiſelles de Charollois, & de Clermont ; & de l'autre M. le Duc d'Orleans, M. le Prince de Conty, M. le Prince de Dombes, & M. le Comte d'Eu : à coſté du Prié-Dieu ſur la droite eſtoit M. le Cardinal de Rohan Grand Aumoſnier, en ſoutanne, & manteau long couleur de feu, M. l'Abbé de Sourches, & M. l'Abbé d'Argentré Aumoſniers en habits longs ; ſur la gauche M. le Cardinal de Polignac auſſi en ſoutanne, & manteau long couleur de

feu ; M. l'Abbé de Castres, & M. l'Abbé de Rouget Aumosniers de Madame la Duchesse de Berry, estoient aussi en habits longs entre le Prié-Dieu du Roy & cette Princesse. Derriere le Roy estoit M. le Duc de Charrost, Capitaine des Gardes ; derriere Madame la Duchesse de Berry, Madame la Duchesse de S. Simon sa Dame d'Honneur, & derriere M. le Duc d'Orleans, M. le Marquis d'Estampes son Capitaine des Gardes. Le 9. jour de la Pentecoste, Madame la Duchesse de Berry se rendit à

onze heures du matin à la Chapelle pour y faire ſes devotions les coins de la nappe de communion furent tenus du coſté droit par M. l'Abbé de Rouget ſon Aumoſnier, & par Madame la Ducheſſe de S. Simon ſa Dame d'Honneur, du coſté gauche par M. l'Abbé Davejan, & par Madame la Ducheſſe de Louvigny. Le Roy ſe rendit auſſi à onze heures & demie à la Chapelle, revêtu de l'habit de l'Ordre, precedé de M. le Duc d'Orleans, des Princes & Chevaliers de l'Ordre tous en ha-

bits de ceremonie pour y entendre la Messe qui fut chantée en Musique. Le Roy retourna encore à deux heures & demie à la Chapelle, accompagné de Madame la Duchesse de Berry, de M. le Duc d'Orleans, de Madame la Princesse, des Princes, & Princesses pour y entendre le sermon de M. l'Abbé Hardoüin, que M. le Dauphin entendit aussi à costé du Roy ; on entendit ensuite les Vêpres qui furent chantées par la Musique, chacun se plaça selon son rang comme le jour precedent. Madame la

Duchesse

Ducheſſe de Talard fit la queſte ce jour-là.

On ſçut que la veille le Roy avoit donné l'Abbaye de ſaint Vaaſt d'Arras à M. le Cardinal de Rohan, & celle d'Anchin à M. le Cardinal de Polignac, l'Abbaye aux Bois à Madame de Harlay, celle de Bagnols à Madame de Cleſmes, celle des Alloys à Madame Pichon, celle de ſaint Jeoire à Madame du Baye, & le Prieuré de Chaſteau-Thierry à Madame de Beaulieu.

Le dix aprés le levé S. M. trouva à l'entrée du cabinet

M. l'Evêque de Meaux qu'il fit entrer. Ce Prelat s'étant baissé ôta sa calote, & le Roy lui mit la calote rouge sur la teste, & l'embrassa ; cette Eminence parut ensuite à la Messe avec la calote rouge & sans Croix, ayant osté celle d Evêque qu'il portoit auparavant. Le 11. le General des Benedictins eût audience du Roy dans son cabinet aprés le levé ; il y eût ce jour-là quantité d'Etrangers, tous les Ambassadeurs y étoient, de même que plusieurs Evêques, le nombre des Courtisans fut si grand, qu'à

peine pouvoient-ils tenir dans la Tribune. Madame l'Ambassadrice d'Hollande, & Mademoiselle sa fille allerent à midi à la toilette de Madame la Ducheſſe de Berry, où il y eût grand nombre de Dames, M. le Marêchal de Villeroy, & pluſieurs autres Seigneurs y étoient auſſi. Le 12. il y eût une tres belle ſymphonie pendant le dîné du Roy qui partit à trois heures pour Marly. Madame la Ducheſſe de Berry partit à ſix heures, emmena avec elle dans ſon carroſſe Meſdames les Ducheſſes de

S. Simon & de Chaulnes, & trois autres Dames; les autres se mirent dans les carrosses de cette Princesse qui tiendra le salon pendant le séjour de Marly; on doit chasser les Lundy, Jeudy & Samedy; cette Princesse accompagnera le Roy avec toutes les Dames à cheval vetuës en Amazones comme elle.

De Paris.

Le Jeudy 6. de ce mois à neuf heures du matin l'Assemblée du Clergé qui se tient au Convent des Grands Augus-

tins, ayant esté avertie que Messieurs les Commissaires du Roy estoient arrivez, M. l'Archevêque de Narbonne, Presidents, a nommé M. l'Archevêque d'Aix, Messieurs les Evêques d'Orleans, d'Avranches, de Sarlat, d'Agde, d'Auxerre, de Noyon, de Marseille, de Seez, & de Lavaur; & Messieurs les Abbez de Rochebonne, Desmaretz, d'Avaugour de Roüillé, de Cathelan, de Sommery, de S. Andiol d'Oppede, de Maniban, & de Chavigny, pour aller les recevoir, ce qu'ils ont fait à l'en-

trée de l'aîle du Cloistre qui est prés de la porte de l'Eglise qui va au Sanctuaire.

Dans la marche chaque Commissaire estoit entre deux Evêques & deux Députez du second ordre. Estants entrez dans la Salle de l'Assemblée ils se sont placez dans des fauteüils qui leur avoient esté preparez vis à vis des Presidents de l'Assemblée.

M le Pelletier qui estoit le plus ancien des Commissaires a porté la parole & a fait un discours tres éloquent auquel M. l'Archevêque de Narbon-

ne a répondu en des termes tres convenables à la dignité de l'Assemblée.

Ensuite, Messieurs les Commissaires du Roy, qui estoient Messieurs le Pellerier, Daguesseau, de Pontchartrain, Desmaretz, & le Goux de la Berchere de la Rochepot sont sortis, & ont esté reconduits par les mesmes personnes & avec les mesmes honneurs qu'ils avoient receus en arrivant.

Le 13. Messieurs les mêmes Commissaires du Roy ont retourné à l'Assemblée, où ils

ont esté receus par les mes-
mes personnes & de la mes-
me maniere que lors qu'ils y
estoient allez la premiere fois.
Monsieur le Pelletier a fait au
nom du Roy, la demande
de douze millions de don gra-
tuit : Messieurs les Commissai-
res du Roy s'estant ensuite
retirez dans une des salles de
la maison, l'Assemblée a deli-
beré d'accorder au Roy le don
gratuit de douze millions,
& Messieurs les Deputez qui
avoient esté audevant de
Messieurs les Commissaires du
Roy, ont esté les informer
de

de la déliberation que la Compagnie venoit de rendre tout d'une voix, pour donner des marques de son empressement & de son zele pour le service de Sa Majesté.

Le Prince Royal de Pologne, partit le 15. de ce mois, pour aller visiter les Villes les plus considerables du Royaume. Ce Prince a receu de Sa Majesté d'éclatantes marques de son estime & de sa tendresse, & quelques jours avant son départ, une épée enrichie de diamants d'un tres grand prix. Je ne vous diray

qu'une ſimple verité à la loüange de ce Prince ; & cette verité ſera par tout ſon éloge comme icy, c'eſt qu'il s'eſt fait univerſellement eſtimer & aimer, & qu'il eſt ſorti de cette Ville, reſpecté, conſideré, & regretté de tout le monde.

M. le Palatin de Livonie Grand Maître de ſa maiſon, un des plus illuſtres & des plus grands Seigneurs de Pologne partit avec luy, aprés avoir rempli la Cour & la Ville d'une tres juſte & haute idée de ſes vertus.

Je ne ſçay, Madame, ſi je ſuis maintenant quitte avec vous, de l'indulgence que vous avez euë pour moi, & je vous trouve bien heureuſe, ſi je ne vous ay pas impatienté plus d'une fois. Mais je ſuis encore, dites-vous, à vôtre diſcretion, & vous prétendez que je vous paye d'une façon, ou d'une autre, tout ce que vous m'avez gagné. Rendez moy ſolvable, & je vous payerai comptant. La monnoye des Auteurs eſt à peu prés comme celle des Singes, les uns payent ſouvent en ſotiſes, & les autres en gamba-

des. De quelle façon en voulez-vous? je vous entends; vous me demandez une Chanson, deux Enigmes, & un Compliment. Soit. Vous allez être servie sans délay.

CHANSON.

Un Berger discret & tendre
Qui soupire nuit & jour,
Iris, voudroit vous apprendre
Les doux mysteres d'amour;
Mais il faut un cœur docile
Pour écouter ses leçons;
Que son soin est inutile,
Vous les traitez de Chansons.

Gavotte

Vn Ber-ger dis-cret et ten-dre, qui sou-pire nuit et jour, Iris,

voudroit vous a-prendre, les doux miste-res d'A-mour, Mais il

faut vn cœur do-ci-le, pour é-couter ses le-cons, que son soin est

ju-di-ci-e, Vous les trait-tez de chan-sons.

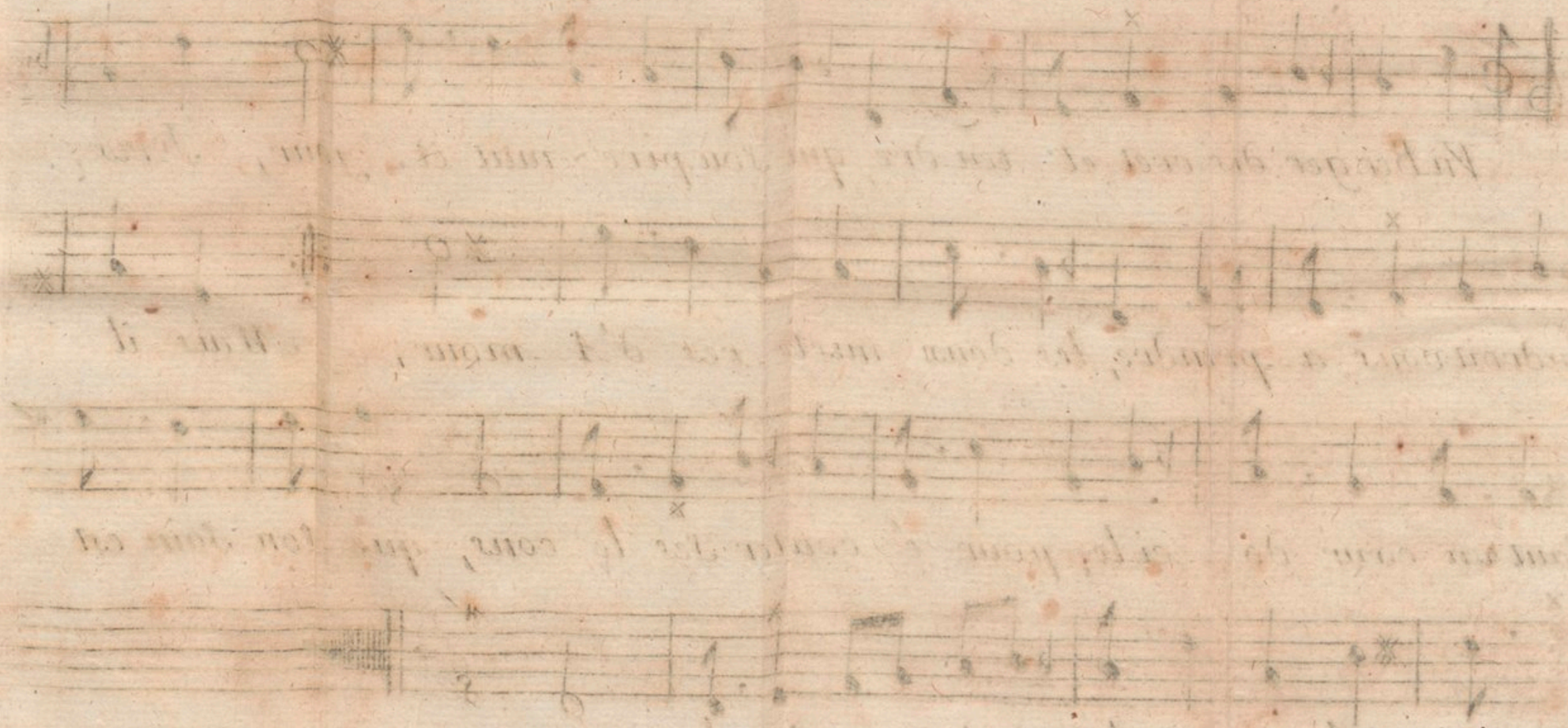

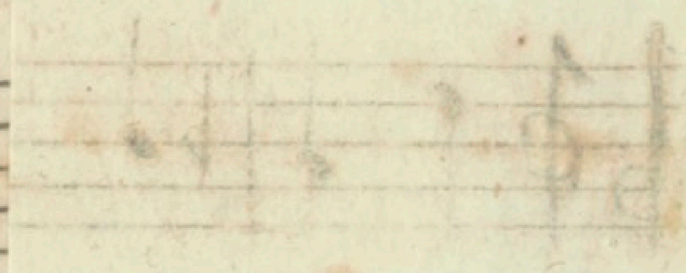

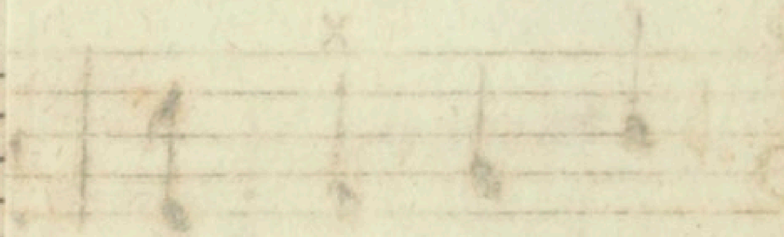

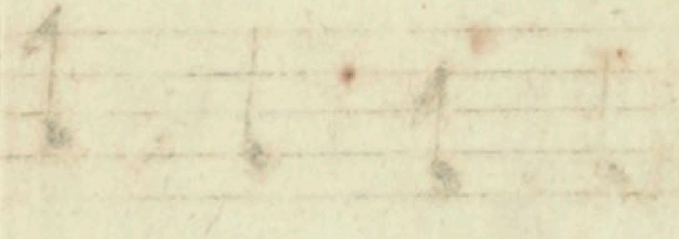

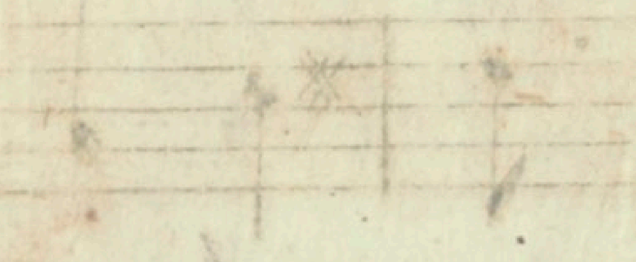

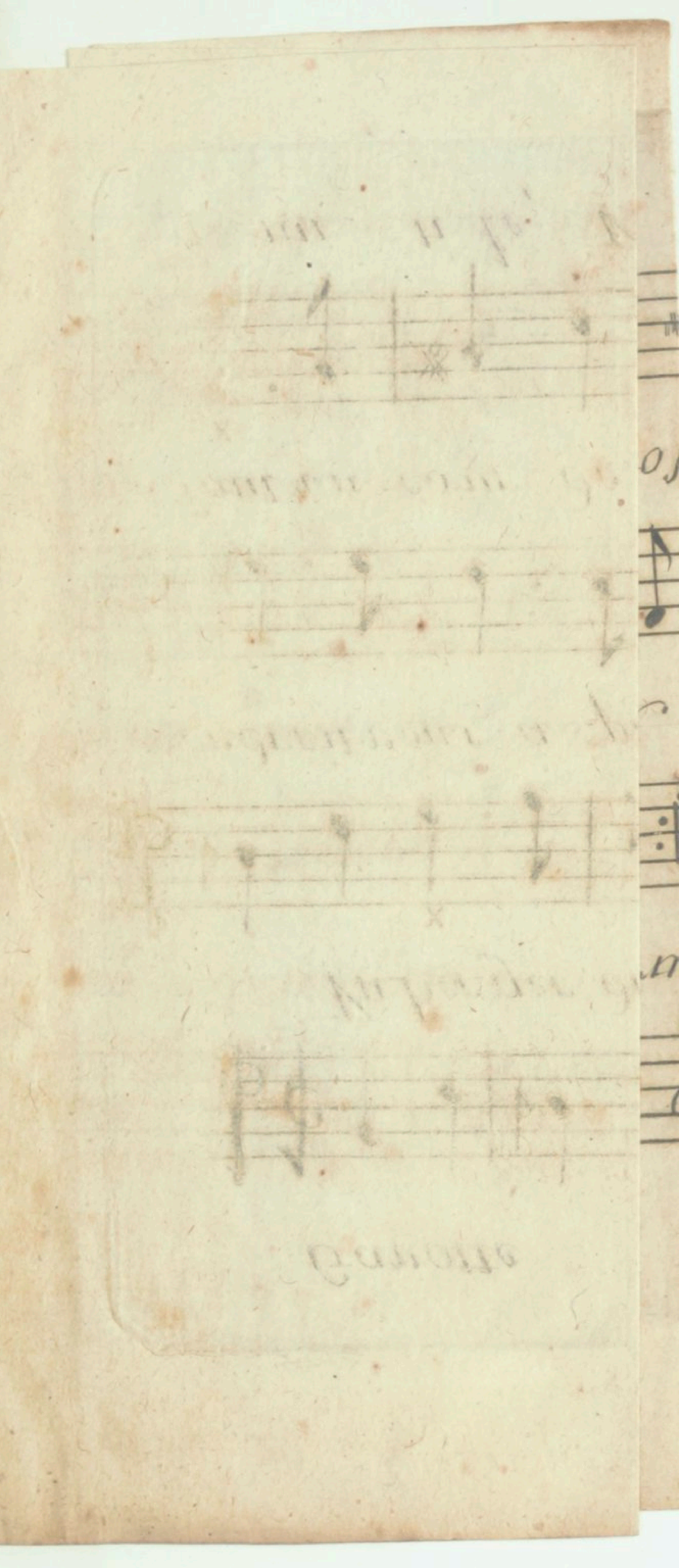

Usez mieux jeune Bergere
Du pouvoir de vos beaux ans,
A la beauté passagere
L'Amour n'accorde qu'un tems.
Craignez ce Dieu redoutable,
Un jour il se vangera,
Et vous serez moins aimable,
Quand vôtre cœur aimera.

Profitez de la jeunesse
Qui fait naistre les desirs,
Elle inspire la tendresse,
C'est le printemps des plaisirs.
Que vous sert d'être severe?
Il est doux de s'enflâmer,
Quand on est faite pour plaire,
On est faite pour aimer.

Vous ferez, Madame, de ce petit avis l'uſage qu'il vous plaira ; mais ſi vous m'en croyez, vous ne tarderez pas à le ſuivre, ſi tant eſt que vous ne l'ayez pas ſuivi. Vous ſeriez bien à plaindre, & je ſerois bien fâché ſi ce doute vous offenſoit. Je me garderois même fort de vous donner un tel conſeil, s'il eſtoit poſſible à un mortel de mon humeur, de vous propoſer autre choſe que des plaiſirs ; mais nous avons un certain temps à paſſer dans la vie, où noſtre inclination l'emporte preſque

toûjours ſur nos reflexions : & nous ne ſommes ſouvent ſages que lorſque nous n'avons plus que des raiſons pour l'être. Que vous ſemble de ce petit trait de morale, Madame, ne le trouvez vous pas joliment en place ? Non, dites vous, hé bien trêve de raiſonnemens clairs & ſerieux, & paſſons ſi vous voulez à une autre façon de raiſonner plus obſcure. Vous comprenez ſans doute que je veux vous parler du Chapitre des Enigmes. Cela eſt vray. Je vous diray donc que les mots de celles du mois

passé estoient.

Le Diamant brute.

Les trois Dez.

Et l'Huitre à l'écaille.

Les noms de ceux qui les ont deviné, sont.

La Divine Astrée, & les trois Graces, le curieux antique, jadis beau tenebreux, Bazile Contrastin Chevalier Seigneur de Limagnes soupirant pour une grosse dondon de Creteil, les deux bons amis l'Esclache & Pélard, qui refusent un déjeûner de l'Autheur, Mademoiselle Bonneville & son petit cousin Grancour

de la ruë des Prisonniers, l'obligeant Dessaudrais, Janneton la revêche, sœur de l'aimable Treforiere de la ruë neuve S. Honoré, la Maîtresse à Follete, la Tendre Tourterelle, le Friand yvrogne, & fadroit & penetrant Zulfalis.

Devinez à present, si vous pouvez, le mot de celles-cy.

ENIGME.

Je me plais dans tous sexe, & suis de tous estats
En tout païs on me voit naistre.
Pour moi les animaux ont aussi des appas,

Et c'eſt même chez eux qu'on me
voit plus paroiſtre,
Mais alors je change de nom,
Et c'eſt avec quelque raiſon,
Puiſque j'y ſuis méconnoiſſable,
Tantoſt foible, tantoſt plus fort,
Quelquefois laid & quelquefois
aimable.
A l'homme j'ay cauſé plus d'une fois
la mort.
Je ſuis le fondement d'un galand
édifice,
Fourniſſant à l'amour & mille &
mille traits.
Je ſers de chaiſne à ſon caprice.
Quoyque témoin des plus cruels
forfaits.
En quelques lieux où regne une
exacte juſtice.
Juſques ici l'on ne m'a vû jamais
Entraiſner au ſupplice.

Tres-ſouvent on me livre au pouvoir d'un bourreau,
Mais je n'en deviens que plus beau,
Quoyqu'il me mette à la torture.
Enfin ce qui nous doit encore plus étonner,
C'eſt que l'art cherche à me donner
Ce qu'avec peine l'on endure,
Que je tienne de la nature.

AUTRE.

Quelquefois pour me prendre on fait ſonner la . cloche,
L'endroit où l'on m'expoſe eſt ſouvent de . ſapin,
Si je ſuis preparé par la main d'un . . vilain
Le gueux certes n'a rien pour mettre dans ſa . poche.

Voulant me donner l'être on ſe
ſert d'une . broche
Je m'accommode aſſez d'un excel-
lent . . lapin
Sans moi vous ne pouvez faire la
S. . . Martin
A mes tres-doux appas tout bon
vivant s' . accroche.

Pour me bien diſpoſer l'acte eſt
d'abord . ſanglant
Faire vivre un chacun c'eſt mon
propre . . talent
Offrant à tous des mets, & la li-
queur . divine.

Ne pouvant me trouver on eſt
bien . malheureux
Mon abſence affoiblit le cœur de
l' . . . amoureux
C'eſt ſouvent pour m'avoir que
s'offre la . coquine

L'honneur de vous écrire m'eſt ſi cher, Madame, & le plaiſir de vous entretenir m'occupe ſi agréablement, que je continuërois à le faire juſqu'à demain, ſi je ne craignois pas certains accés de melancolie où je tombe au moins une fois le mois, & je ſens, quelque effort que je faſſe, pour diſſiper cette humeur noire, que c'eſt aujourd'hui mon jour. L'inutilité de mes travaux ſe repreſente à mon imagination ſous une figure qui me chagrine, les remords capricieux de mon eſprit viennent en foule

me reprocher l'innocence de mon éducation. Avec vos insipides vers & vostre prose mediocre tout au plus, me disent ces Lutins, que prétendez vous faire ? au lieu de chiffrer comme les autres ! * *Les choses magnifiques & flateuses que disent les Auteurs, de tous ceux qui leur peuvent faire du bien, leur sont presque toûjours inutiles.*

Leur merite est toûjours connu,
Mais les grands Seigneurs sont étranges,
Et qui subsiste de loüanges,
Vit avec peu de revenu.

* Le Loüis d'or à Mademoiselle de Scudery.

Cela eſt peut eſtre vrai, mais ce n'eſt pas ma faute. Au reſte, Madame, ſi je ne vous tiens pas aujourd'hui entierement parole ſur tous les points de ma dedicace, c'eſt pour ne pas tout dire en un jour. Dans trois mois nous reprendrons la converſation & nous la continuërons ſur le ton qu'il vous plaira. Je ſuis, en attendant, tres-reſpectueuſement,

MADAME,

Voſtre tres humble & tres-obéïſſant ſerviteur le Chevalier de, &c.

AVERTISSEMENT.

Je vous serois fort obligé, Messieurs, si vous vouliez m'envoyer vos Memoires plustost que vous ne faites. Je les reçois presque toûjours à la fin du mois, mais je vais mon chemin, comme si je ne m'y attendois pas, & cet inconvenient qui est un effet de vôtre lenteur & de ma diligence, vous ôte souvent le plaisir de voir imprimer vos Ouvrages; mais j'ay un expedient à vous proposer là-dessus. J'établis trois Bureaux dans Paris, où l'on recevra fidelement

ment & discretement tous les Memoires que l'on m'enverra.

Le premier est chez les sieurs Follet & Lamesle, mes tres-chers Imprimeurs & Libraires, au bout du Pont S. Michel, du costé du Marché-Neuf. Ce Bureau est établi pour ceux qui ne voudront pas estre connus, & qui n'auront que faire à l'Auteur du Mercure Galant.

Le second est chez moy, dans la maison du sieur Masset, Perruquier, sur le quay de la Megisserie, celui ci est pour ceux qui voudront raisonner sur toute sorte de matiere, examiner leurs Ou-

vrages, les corriger avec moi, & empêcher qu'ils ne soient quelquefois mis au rebut.

Le troisiéme qui est à mon gré le principal, & le meilleur de tous mes Bureaux, est chez le Capitaine Rhumbe Sosiet, fameux gourmet, Marchand de Vin à la petite Magdelaine, ruë de Bussy. Je tiendrai chez lui mes grands jours, & j'y ferai assaut de Litterature dans tous les genres, de relations de voyages, de recits galants, & de plaisirs honnestes, avec tous ceux qui jugeront à propos de s'y desennuïer avec moi. Le sieur Sosiet à qui je vous adresse,

Messieurs, est un galant homme, qui dit quand il peut, les plus jolies choses du monde. Au reste ne vous scandalisez pas que je vous envoye au cabaret. Je vous prouverois aisément qu'il y a aussi peu de mal à y aller, qu'au Caffé.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

TABLE.

Dedicace où l'Auteur s'épanoüit. 3

Imprudence de Britannicus reparée par l'Empereur Geta. 9

Matricule des Arrbes de Legitimation établi par un decret de l'Empereur à Vienne. 17

Copie d'une Lettre écrite de Malthe. 37

Nouvelles de Londres. 62

De Varsovie. 64

De Hambourg. 66

TABLE.

De Vienne. 68

De Veniſe. 69

De Madrid. 74

De Rome. 79

Ode ſur la Nobleſſe. 81

Lettre critique de M. l'Abbé de Pons à M. Dufreſny ſur ſa Comedie du Lot ſuppoſé. Raiſonnement merveilleux de l'Auteur, ſuivi d'une Hiſtoire originale. 89

Autre raiſonnement de l'Auteur ſuivi d'un Dialogue magnifique entre Iris, Mercure & un Moderne. 106

Modeſte repartie de l'Auteur à l'Epigramme que l'Auteur du 141

Vert galant a eu la bonté de lui adreſſer le mois paſſé. 189
Errata au milieu du Livre, ou pluſtoſt Etourderie de l'Auteur reparée ſi bien que mal, par un Renvoy. 194
Morts. 196
Mariages. 215
Relation de la Ceremonie du Mariage de la Princeſſe hereditaire de Suede Ulrique-Eleonore, avec Frederik Prince hereditaire de Heſſe Caſſel. 226
Liſte des Officiers Generaux que le Grand Maiſtre a fait à Malthe le 17. du mois paſſé. 240
Abjuration de la Dame Garnier

TABLE.

fameuſe Calviniſte, dans l'Egliſe de S. Martin de Blois. 247

Diſcours ſerieux de l'Auteur. 248

Cinq Sonnets ſur les Bouts-rimez du mois paſſé. 250

Bouts-rimez à remplir. 259

Bouquet du tendre & fidele M. de la Rochelle à ſon Iris. 261

Journal hiſtorique & curieux des nouvelles de la Cour. 267

Nouvelles de Paris. 284

Chanſon. 292

Chapitre des Enigmes. 297

Compliment de l'Auteur à ſa Dame. 301

Avertiſſement. 304

Avis pour placer la Figure.

L'air doit regarder la page 292

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.